

Chapitre 1

Tirer le meilleur parti possible de la mondialisation

L'ouverture aux échanges et à l'investissement direct étranger, un niveau d'instruction élevé, de bonnes performances en matière d'innovation et un système de protection sociale qui soutient les individus fragilisés par la restructuration de l'économie, sont autant de facteurs qui permettent à la Finlande d'être en bonne position pour tirer parti des perspectives offertes par la mondialisation. Toutefois, compte tenu des difficultés budgétaires liées au vieillissement de la population, la viabilité du modèle nordique de protection sociale ne sera pas assurée sans une hausse de l'emploi et une amélioration de l'efficacité de la fiscalité et des dépenses publiques. En outre, les institutions du marché du travail et certaines autres politiques ne permettent pas la flexibilité qui serait nécessaire pour favoriser la réaffectation rapide des ressources qu'exigent la mondialisation et le progrès technique. De même, le système fiscal et le système de protection sociale faussent les choix économiques dans un certain nombre de domaines. De ce fait, les pénuries de main-d'œuvre s'aggravent bien que le chômage soit élevé, et certains secteurs sont confrontés à de fortes pressions concurrentielles. Ce chapitre examine ces problèmes à travers le prisme de la mondialisation et définit les grands défis auxquels est confrontée l'économie. Ces défis sont ensuite décrits de manière plus précise dans les chapitres suivants.

La Finlande est systématiquement classée parmi les économies les plus compétitives du monde dans diverses enquêtes¹. De plus, au cours de la période qui a suivi la crise, le pays, dont l'économie reposait sur les industries traditionnelles, a su se transformer en un producteur de premier plan de produits à haute technologie, apportant la preuve de sa capacité à s'adapter à l'environnement économique si les circonstances l'imposent. Après le grave retournement de conjoncture du début des années 90, l'économie finlandaise s'est redressée, pour afficher, ces dernières années, de solides performances macroéconomiques. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'est accru rapidement, continuant de rattraper celui des pays les plus performants, la situation budgétaire est globalement satisfaisante et la forte croissance de l'emploi a permis un recul du taux de chômage. Ces bons résultats s'expliquent notamment par le système d'éducation, qui favorise une forte productivité et une rémunération élevée par rapport aux autres pays. En plus d'offrir aux jeunes une éducation de bon niveau, qui leur permet d'accéder à des emplois bien rémunérés, l'État finlandais contribue également fortement à atténuer les conséquences négatives que peut avoir le processus de restructuration économique. La pression fiscale, bien qu'inférieure à celle imposée dans certains autres pays nordiques, reste élevée par rapport à d'autres pays de l'OCDE, ce qui permet une large redistribution des fruits de la mondialisation tandis que le système de protection sociale soutient les travailleurs privés d'emploi.

Dans ce contexte, la Finlande est en bonne position pour tirer parti des perspectives qu'offre la mondialisation. Nokia reste la plus célèbre des nombreuses entreprises finlandaises qui ont bénéficié de la mondialisation. Toutefois, toutes les entreprises ne faisant pas preuve de la même flexibilité et de la même capacité à innover que Nokia, et le secteur industriel, qui continue d'occuper une place non négligeable, comportant un important segment à basse technologie, la Finlande est confrontée à une concurrence très rude dans plusieurs secteurs d'activité, ce qui laisse présager qu'elle devra se résoudre à des ajustements à l'avenir. Ce constat vaut en particulier pour la sylviculture, où un certain nombre de sites ont fermé récemment, notamment en raison du coût élevé des intrants. Dans certains domaines, il est possible que les politiques économiques entravent la capacité des entreprises à s'adapter aux nouvelles techniques de production et rendent plus difficile le transfert des facteurs de production des secteurs en déclin vers les nouveaux secteurs. Il faut notamment accroître la mobilité du travail et la flexibilité des salaires relatifs. Le régime de fixation des salaires reste en effet trop rigide, même si la dernière série de négociations salariales a eu lieu au niveau sectoriel et non, comme la plupart des précédentes, au niveau central. En outre, certains aspects du modèle nordique semblent menacés. Le capital et le travail étant, l'un comme l'autre, de plus en plus mobiles, la mondialisation a une incidence sur le lieu d'implantation des activités productives et, partant, sur les finances publiques. Dans le même temps, elle influe à la hausse la rémunération des travailleurs les plus qualifiés et à la baisse celle des moins qualifiés, élargissant l'éventail de la répartition des revenus. Bien que le système de protection sociale joue un rôle essentiel dans la bonne santé économique durable du pays,

certaines de ses aspects faussent les choix économiques, ce qui risque d'avoir un coût plus élevé dans une économie mondialisée. La Finlande doit maintenant trouver le moyen de réformer le système actuel pour mieux encourager l'efficacité et améliorer les mécanismes incitatifs sur le marché du travail, sans pour autant sacrifier les effets positifs de la redistribution et de la protection sociale. La publication intitulée *Réformes économiques : Objectif croissance* (OCDE 2008a) souligne également qu'il importe de mettre en place des politiques de nature à entraîner une poursuite de la hausse de l'emploi et à favoriser la flexibilité du marché du travail et définit quatre grandes priorités : la baisse du coin fiscal sur les revenus du travail, la promotion de l'emploi des seniors, la réforme du régime d'indemnisation du chômage et l'assouplissement du régime de fixation des salaires².

Ce chapitre est en majeure partie consacré à l'examen de ces quatre priorités, à travers le prisme de la mondialisation. Il met en évidence les stratégies qui ont permis à la Finlande de tirer le meilleur parti de la mondialisation et les domaines dans lesquels elle n'en a pas encore récolté tous les fruits. La transformation structurelle impulsée par la mondialisation fait de la flexibilité l'une des clés de la réussite. Or, à certains égards, l'économie finlandaise comporte trop de rigidités. Cette réflexion conduit directement à la présentation des grands défis auxquels est confrontée l'économie du pays. Le premier, déjà évoqué dans les précédentes *Études économiques* est celui de la viabilité budgétaire. Le deuxième, lié au précédent, mais aussi à la volonté de sauvegarder le modèle nordique, est celui de la baisse de la fiscalité du travail et de l'amélioration de l'efficacité du système fiscal. Relever ce défi suppose une hausse des taux d'imposition de la propriété et une réforme du secteur municipal pour accélérer la croissance de la productivité et encourager la diversification économique. Le troisième défi consiste à continuer d'améliorer le fonctionnement du marché du travail – à la fois par un assouplissement du régime de fixation des salaires et par l'introduction de réformes pour que la croissance de l'emploi continue. En quatrième lieu, il faut réformer le secteur de l'enseignement supérieur pour que les diplômés qui en sont issus soient plus nombreux sur le marché du travail. Enfin, malgré l'attention de plus en plus grande portée au rôle que peut jouer la politique de l'immigration face aux pénuries de main-d'œuvre, davantage de mesures pourraient être prises pour parvenir à une meilleure coïncidence entre les migrants potentiels et les emplois.

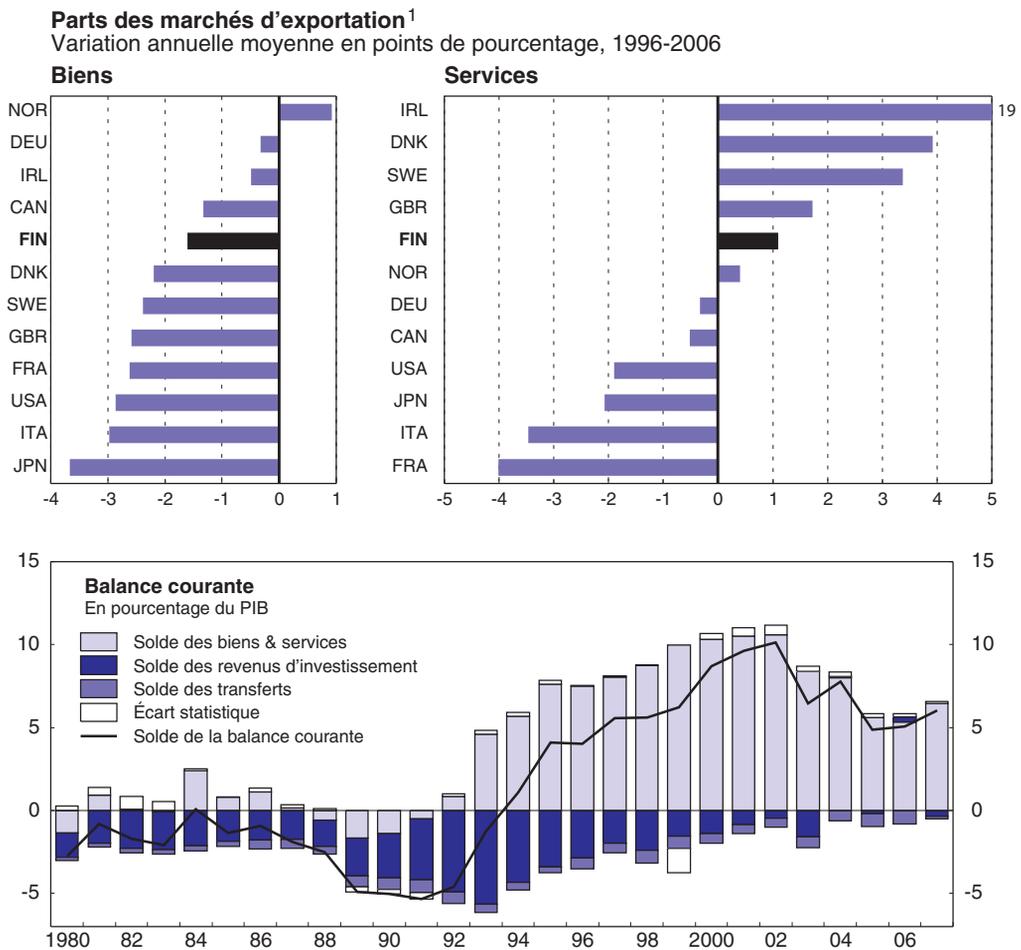
Effets positifs et contraintes de la mondialisation

La mondialisation stimule la productivité de plusieurs manières : i) l'ouverture aux échanges, qui favorise la concurrence et l'affectation des ressources aux activités les plus productives ; ii) l'ouverture à l'investissement direct étranger (IDE) et la présence d'entreprises multinationales étrangères, de nature à faciliter les transferts de technologie et la diffusion de bonnes pratiques aux entreprises nationales et iii) les avancées dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui ont entraîné une segmentation géographique des chaînes de production, permettant ainsi aux entreprises de réduire leurs coûts dans les domaines à faible valeur ajoutée grâce à l'externalisation et à la réorientation des ressources vers les activités où elles sont les plus performantes et où cela est le plus approprié (voir Baldwin [2006] pour une synthèse de cette question).

De nombreux éléments prouvent que les entreprises finlandaises ont exploité ces trois voies. Dans ce petit pays à l'économie ouverte, le commerce mondial joue un rôle économique important, les échanges de biens ayant représenté plus d'un tiers du PIB en

2006³. Les échanges de services occupent une place moins importante, mais leur part s'accroît, représentant environ 8 % du PIB. Tout comme la plupart des autres pays nordiques, la Finlande voit sa part de marché à l'exportation de biens reculer depuis 1996, alors qu'elle a progressé en ce qui concerne les exportations de services (graphique 1.1, partie supérieure droite).

Graphique 1.1. Indicateurs des échanges



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407134706350>

1. Aux prix courants.

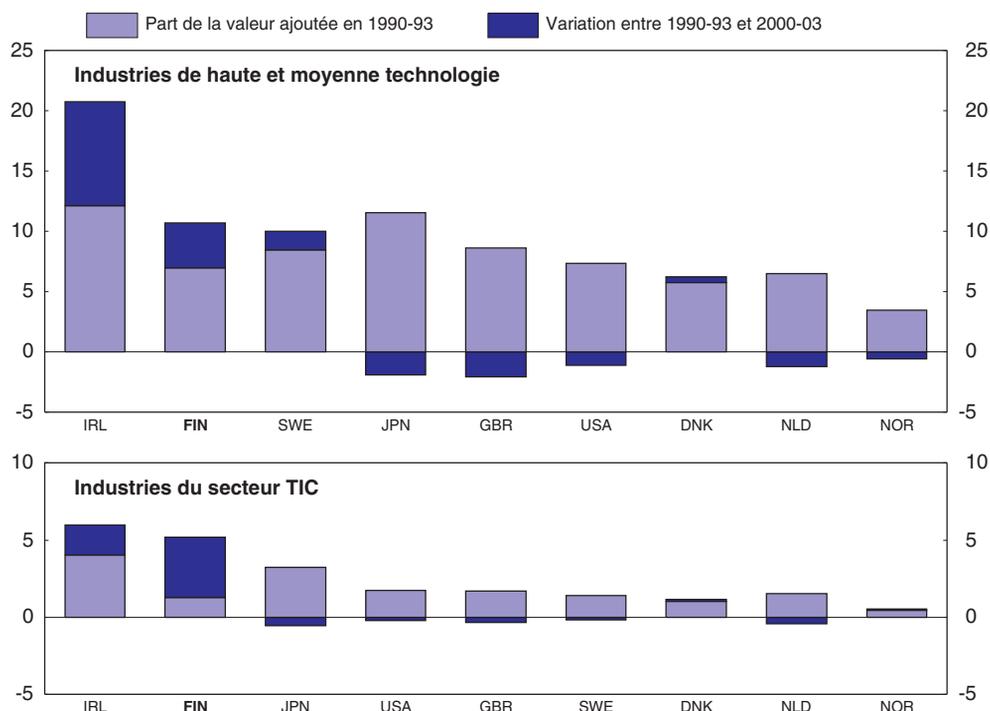
Source : FMI (2008), *Statistiques de la balance des paiements*, avril ; OCDE (2007), *Base de données des Perspectives économiques*, n° 82.

Les secteurs à basse technologie continuent d'occuper une place importante malgré l'ampleur de la restructuration industrielle

Par rapport à d'autres économies avancées de l'OCDE, la Finlande affiche de bons résultats dans les industries à haute et moyenne technologie, qui ont accru leur part de valeur ajoutée ces dix dernières années. L'effet Nokia se manifeste de manière particulièrement évidente à travers la forte hausse de la part de valeur ajoutée de la production de TIC au cours de la décennie écoulée (graphique 1.2).

Graphique 1.2. Les industries à haute et moyenne-haute technologie sont importantes

Poids relatif des secteurs considérés dans la valeur ajoutée et variation entre 1990-93 et 2000-03



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407138152236>

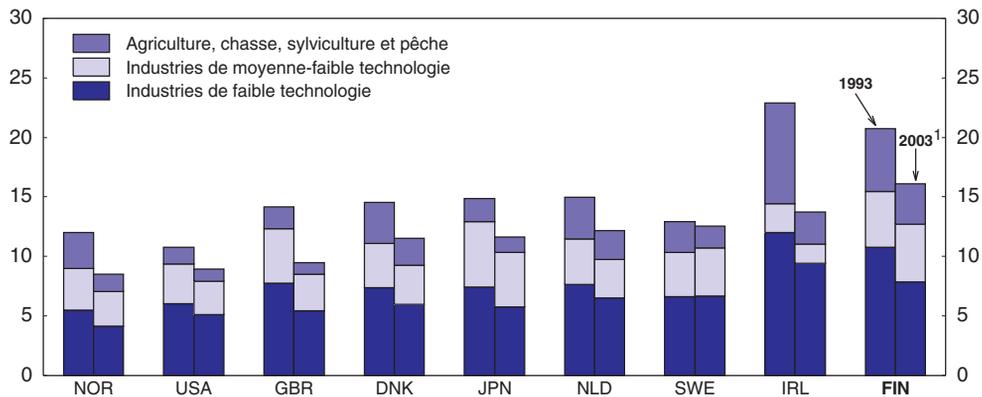
Source : OCDE (2006), Base de données des indicateurs pour l'analyse structurelle (STAN), www.oecd.org/sti/stan/indicators.

Néanmoins, ces secteurs à haute technologie continuent de ne représenter qu'une part relativement faible de la valeur ajoutée totale, tandis que, malgré leur recul, les secteurs à faible croissance sont toujours à l'origine d'une part plus importante de la valeur ajoutée en Finlande que dans la plupart des autres économies avancées (graphique 1.3). Cette situation s'explique en partie par l'avantage comparatif que la Finlande détient depuis longtemps dans ces secteurs (en particulier dans ceux liés à la sylviculture), mais aussi par le fait que le secteur agricole continue de contribuer davantage à la valeur ajoutée que dans nombre d'autres pays. La Finlande est le deuxième pays de l'Union européenne en termes de soutien national à l'agriculture (en pourcentage du PIB). Réduire ce soutien faciliterait la réorientation des ressources vers des secteurs offrant un meilleur potentiel de croissance (encadré 1.1).

Faciliter les ajustements structurels suppose également d'accorder la plus grande attention à la politique de développement régional. Malgré ses nombreux effets positifs, elle peut également compromettre l'efficacité des autres politiques publiques, entravant ainsi l'ajustement structurel. L'encadré 1.2 décrit certains des problèmes qu'elle peut entraîner et démontre que les autorités publiques devraient faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui concerne les réponses qu'elles apportent aux questions de développement régional.

Graphique 1.3. La Finlande est encore spécialisée dans les secteurs à faible croissance

En pourcentage de la valeur ajoutée totale



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407141208485>

1. 2002 pour les secteurs de moyenne-faible et faible technologie en Suède, et pour les trois secteurs en Irlande.

Source : OCDE (2006), Base de données des indicateurs pour l'analyse structurelle (STAN), www.oecd.org/sti/stan/indicators.

Encadré 1.1. Le soutien à l'agriculture est coûteux et augmente la pression fiscale

Lorsque la Finlande a adhéré à l'Union européenne (UE) en 1995, des dispositions transitoires ont été prises pour lui permettre de continuer à verser des subventions nationales généreuses au secteur agricole. Les négociations menées par la suite ont certes entraîné une réduction du montant de ces aides, mais en 2006, la Finlande était, après la Lettonie, le pays de l'UE-25 qui soutenait le plus son agriculture en pourcentage du PIB (OCDE, base de données ESP/ESC). En 2007, le montant total du soutien à l'agriculture s'est élevé à 1.9 milliard EUR (soit environ 1 % du PIB). Environ 60 % de ce montant a été financé par le budget national, les 40 % restants l'ayant été par des fonds européens¹. Ces dix dernières années, la productivité agricole a progressé de tout juste 1 % par an, ce qui s'explique pour beaucoup par le remembrement des exploitations agricoles. En effet, le nombre d'exploitations agricoles a diminué d'un tiers depuis 1995 et la part de la population active dans l'agriculture et la pêche a pratiquement baissé de moitié. Néanmoins, du fait de la rigueur du climat, la productivité reste faible et le soutien à l'agriculture représente une part très importante des revenus agricoles. En 2006 par exemple, il a constitué près de la moitié du revenu total de l'agriculture et de l'horticulture (Niemi et Ahlstedt, 2008). La Finlande n'a pas prévu de calendrier pour l'élimination progressive de ces aides généreuses à l'agriculture.

La poursuite du soutien national à l'agriculture s'inscrit dans la logique de la politique de développement régional et est sous-tendue par la volonté de favoriser la dispersion de la population. Cette politique a toutefois un coût très élevé. La Finlande n'ayant pas d'avantage comparatif dans ce secteur, les aides à l'agriculture font obstacle à la réaffectation des ressources à des utilisations plus productives. Ces paiements alourdissent également la pression fiscale. Mieux vaudrait utiliser la politique régionale et les politiques de développement rural pour promouvoir des activités de substitution à l'agriculture. Ainsi, par rapport à la plupart des autres États membres de l'UE, la Finlande affecte une part plus faible des aides dites du « deuxième pilier » de la politique agricole commune (PAC) à la diversification, en consacrant l'essentiel au soutien agri-environnemental (OCDE, 2008b).

Encadré 1.1. **Le soutien à l'agriculture est coûteux et augmente la pression fiscale (suite)**

La sécurité de l'approvisionnement, la qualité alimentaire et le bien-être des animaux sont également des sujets de préoccupation. Compte tenu de l'expérience du pays en période de guerre, les inquiétudes relatives à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire sont compréhensibles, même si les risques sont désormais très limités. En outre, d'après une récente revue de la littérature (Mann, 2007), des données empiriques montrent que sécurité alimentaire et autosuffisance de la production sont deux questions différentes. Rien ne prouve, en particulier, qu'en temps normal l'autosuffisance ou un niveau proche de l'autosuffisance aide réellement un pays en cas d'embargo sur les échanges, sauf si ce pays est également autosuffisant en énergie et en technologies de production agricole. De surcroît, lorsqu'un pays n'a pas d'avantage comparatif dans le secteur de la production agricole, toute politique visant à assurer l'autosuffisance a des coûts de bien-être et d'opportunité très élevés. Enfin, la libéralisation des échanges agricoles ne va probablement pas aller dans le sens d'une autosuffisance pour tous les produits (comme le montre déjà l'exemple du sucre). Ces différents éléments plaident en faveur de la recherche d'autres options que l'autosuffisance alimentaire. L'une de ces options pourrait consister à envisager une zone géographique plus large que le territoire national pour l'approvisionnement potentiel en nourriture. Une autre option pourrait être de se reposer davantage sur le stockage de nourriture² ou de veiller à conserver un savoir-faire en matière de production de produits alimentaires de base. Toutefois, mettre l'accent sur une telle production serait contraire à la tendance récente à produire des produits alimentaires de meilleure qualité. Les problèmes de qualité alimentaire et de bien-être des animaux pourraient être réglés par un étiquetage adapté, permettant aux consommateurs de payer plus pour des produits de meilleure qualité (y compris lorsqu'ils sont produits sur le territoire national).

Les décennies à venir vont voir la transformation structurelle du secteur agricole se poursuivre. La PAC évolue de telle manière que les revenus agricoles vont de plus en plus dépendre des rendements du marché. Dans l'industrie laitière, en particulier – qui est le premier secteur agricole du pays par la taille et est concentrée dans les régions du nord – l'élimination des quotas laitiers, prévue pour 2015, risque de remettre en cause la rentabilité de nombreuses exploitations. Au lieu de consacrer un budget colossal à la survie de ce secteur, les autorités finlandaises devraient examiner les autres options qui s'offrent à elles. Elles doivent notamment se poser les questions suivantes : i) Quelle est l'importance de l'agriculture eu égard aux objectifs de dispersion de la population et existe-t-il des moyens plus satisfaisants pour les atteindre ? ii) Dans quelle mesure les consommateurs et contribuables finlandais sont-ils disposés à payer pour assurer la survie d'un secteur coûteux et relativement peu efficient ? Par rapport aux dix années qui viennent de s'écouler, le moment est plus que jamais venu pour la Finlande d'accélérer le processus de réforme structurelle. La réduction de l'emploi (la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est d'environ 4 %) devrait notamment être nettement moins coûteuse aujourd'hui, compte tenu de la baisse du chômage et de l'augmentation du taux d'offres d'emploi.

1. En 2007, le soutien de l'UE a représenté un peu plus de 0,4 % du PIB. Les trois quarts de ce montant correspondent à des sommes versées dans le cadre de la PAC et le quart restant à des aides couplées aux zones agricoles défavorisées et à des aides environnementales. Le financement national s'est élevé à environ 0,6 % du PIB. Il correspond, pour moitié à des aides couplées aux zones rurales défavorisées et à des aides environnementales et pour moitié à d'autres aides nationales, versées à raison de 50 % aux régions du nord, essentiellement pour soutenir l'industrie laitière. Voir Niemi et Ahlstedt (2008) pour de plus amples informations.
2. La *National Emergency Supply Agency* est déjà chargée de conserver des stocks d'urgence : stocks de céréales pour une année de consommation, céréales fourragères et fourrage riche en protéines importé en quantité suffisante pour nourrir les animaux domestiques, suffisamment de graines de semence et d'herbe pour un ensemencement.

Encadré 1.2. **Garantir la cohérence des politiques de développement régional avec les autres politiques publiques**

L'objectif global des politiques de développement régional finlandaises n'est pas formulé explicitement. Toutefois, nombre de ces politiques visent à contribuer à ce que les « campagnes restent peuplées » (cette question est examinée dans Cabinet du Premier ministre, 2007). L'essentiel des actions menées dans le cadre de la politique régionale le sont par l'intermédiaire des fonds structurels de l'UE, tandis que l'État intervient notamment à travers l'obligation qu'il impose aux municipalités de fournir des services sociaux de qualité, même dans les régions isolées.

Il est reconnu que les politiques régionales contribuent au développement économique de diverses manières, notamment en améliorant les pratiques en matière d'innovation, par exemple à travers une « approche par grappes » et en garantissant que toutes les régions soient correctement pourvues en services publics et privés. Cette politique concourt à expliquer la très faible variance des performances scolaires entre les étudiants des zones rurales et ceux des zones urbaines ; la Finlande est également l'un des pays du monde qui affiche la couverture large bande la plus étendue¹.

Toutefois, dans certains cas, il arrive que les politiques régionales compromettent la réalisation d'autres objectifs de politique publique, notamment en matière d'environnement et de maximisation de la productivité via une affectation efficiente des ressources.

- **Efficacité énergétique** : Actuellement, la production d'énergie à partir de la tourbe est très peu taxée, alors qu'elle est à l'origine de plus de 10 % des émissions de dioxyde de carbone de la Finlande et est encore plus nocive pour l'environnement que la production à partir du charbon (encadré 3.2). Le traitement de faveur dont bénéficie la tourbe par rapport à d'autres sources d'émission de gaz à effet de serre s'explique par la volonté de préserver l'emploi dans certaines régions isolées, où la production d'énergie à partir de la tourbe représente un pan important de l'économie. Toutefois, les autres sources de combustibles étant moins préjudiciables à l'environnement, la politique actuelle en faveur de l'emploi régional se fait au prix d'émissions plus élevées et, par conséquent, augmente le coût de la réduction des émissions.
- **Éducation** : Pour garantir que tous les habitants, quelle que soit la région où ils résident, aient accès à l'éducation, et préserver l'offre de main-d'œuvre qualifiée en dehors des centres de croissance, les autorités ont mis en place un réseau de 51 établissements d'enseignement supérieur dans plus de 100 lieux différents pour dispenser l'enseignement supérieur. Comme décrit dans le chapitre 6, le nombre d'étudiants est supérieur au nombre de places disponibles, en particulier dans les centres de croissance, ce qui oblige certains étudiants (notamment ceux qui n'obtiennent pas de place à Helsinki) à étudier dans des régions éloignées, où ils n'ont en général pas l'intention de rester. Comme la politique qui consiste à avoir un réseau étendu d'établissements d'enseignement supérieur incite peu les jeunes à quitter les régions isolées, où le chômage est très élevé, elle peut être en contradiction avec l'objectif de baisse du chômage et de réduction de l'ampleur des déséquilibres géographiques du marché du travail (chapitre 5).
- **Soutien à l'agriculture** : Comme l'explique l'encadré 1.1, le niveau élevé du soutien communautaire et national à l'agriculture et à l'horticulture compromet la réorientation des ressources vers des utilisations plus productives. L'essentiel du soutien national, en particulier, est destiné aux régions du nord, alors que les terres les plus productives se trouvent au sud.

Encadré 1.2. **Garantir la cohérence des politiques de développement régional avec les autres politiques publiques (suite)**

Pour importants que puissent être ses objectifs, nombre d'arguments plaident en faveur d'une plus grande transparence de la politique de développement régional. S'il est nécessaire de préserver l'emploi dans certaines régions isolées, mieux vaudrait cesser de soutenir l'exploitation de la tourbe, qui produit beaucoup d'émissions, et attribuer des aides financières pour inciter des entreprises plus respectueuses de l'environnement à partir s'installer ou à se créer dans ces régions. Plus globalement, s'il est important de préserver le peuplement de certaines zones, le gouvernement devrait envisager d'instaurer des mesures d'incitation budgétaire directes pour ces régions². Il serait bon d'élaborer une stratégie cohérente, qui permette de concilier les objectifs de développement régional et la nécessité d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre entre les régions. À cet égard, le regroupement de la politique régionale et des politiques économiques, notamment de la politique de l'emploi, sous la houlette du tout nouveau ministère de l'emploi et de l'économie, intervenue en janvier 2008, pourrait contribuer à rendre la politique régionale plus transparente et à créer des synergies avec d'autres politiques.

1. Voir OCDE (2005a et 2008b) pour une analyse plus approfondie de certaines politiques de développement régional.
2. Il pourrait être envisagé d'apporter un soutien budgétaire supplémentaire aux municipalités de ces régions, confrontées à des difficultés budgétaires du fait de la faiblesse des recettes fiscales et du coût élevé que représente la prise en charge d'une population dispersée et souvent âgée (voir OCDE [2008b] pour une présentation des problèmes auxquels sont confrontées les régions à faible densité de population). À plus long terme, si la dispersion de la population reste un objectif important, le gouvernement pourrait envisager de contrer le déclin démographique naturel de ces régions à travers un soutien budgétaire direct aux résidents des régions sensibles. La Norvège, par exemple, a modulé les taux des cotisations de sécurité sociale ; dans l'Alaska, l'absence d'impôt d'État et de taxe sur les ventes incite la population à rester, de même que le *Permanent Fund Dividend*, qui verse une prime annuelle à tous les résidents permanents.

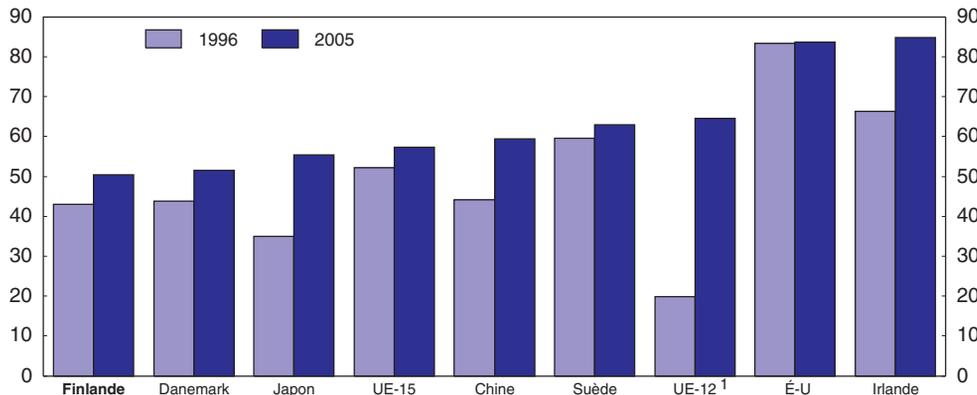
D'après l'analyse de la part de marché à l'exportation, il y a peu de domaines dans lesquels la Finlande dispose d'un avantage comparatif incontestable

Par ailleurs, l'analyse des exportations de la Finlande par niveau technologique montre que les produits à haute technologie n'occupent pas une place prépondérante dans son panier d'exportations. Au sein de l'UE-15, les seuls pays dont le panier comporte plus de produits à basse technologie sont le Danemark, l'Italie, la Grèce et le Portugal. Environ la moitié des produits exportés par la Finlande sont classés parmi les produits à haute ou moyenne-haute technologie, ce qui est une proportion inférieure à celle de la Chine (graphique 1.4)⁴. Ce chiffre démontre que les exportations à basse technologie continuent d'occuper une place importante, mais traduit aussi le fait que la production de biens à haute technologie est de plus en plus souvent externalisée vers des pays à bas coûts.

Le graphique 1.5 présente les résultats d'une analyse plus approfondie du degré de spécialisation de la Finlande dans différents secteurs à l'exportation, effectuée à l'aide de l'indicateur d'avantage comparatif révélé symétrique (ACRS)⁵. Il en ressort que les trois secteurs dans lesquels la Finlande affiche l'avantage comparatif le plus fort (en d'autres termes ceux dont la part de marché à l'exportation est supérieure à la moyenne) sont la pâte à papier et le papier, les équipements de télécommunications et le bois et les produits du bois. Le fait que deux de ces secteurs soient des secteurs à basse technologie explique peut-être le recul global de la part de marché à l'exportation de la Finlande bien que celle-ci soit située à la frontière de la production de technologie. Entre 1996 et 2005, la part de la valeur totale des exportations mondiales des secteurs du papier et du bois détenue par la Finlande

Graphique 1.4. **Part des exportations de haute et moyenne-haute technologie**

En pourcentage des exportations totales de biens

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407163435531>

1. L'UE-12 comprend les 12 États qui ont adhéré à l'UE depuis 2004.

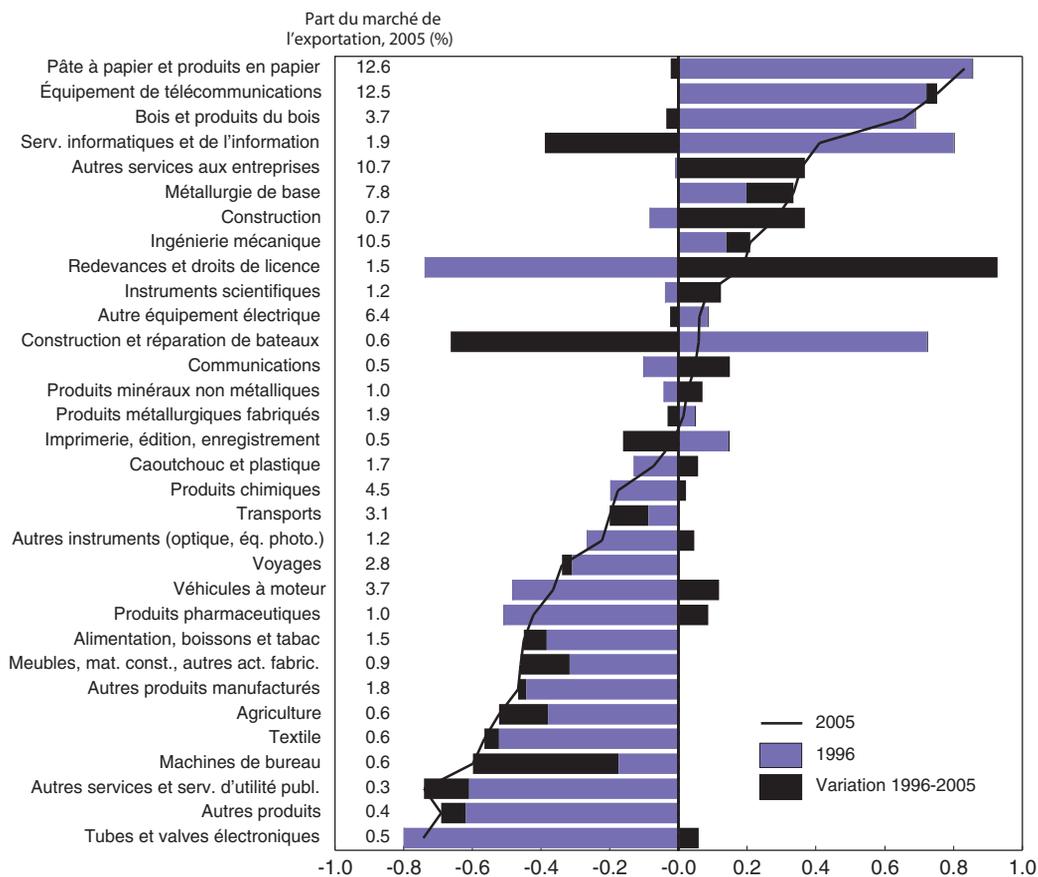
Source : ONU, Base de données statistiques sur le commerce des marchandises (COMTRADE) et calculs de l'OCDE.

a reculé d'un tiers, passant de 25 % à 16 % tandis que celle des exportations d'équipement de télécommunications est passée de 6 % à 13 % de la valeur totale des exportations mondiales. Le secteur des télécommunications a également contribué à une forte progression de la part de marché à l'exportation des autres services aux entreprises (qui a doublé, passant de 5 % à 11 % de la valeur totale des exportations). La part des autres services (essentiellement constitués du transport et du tourisme) a peu évolué, se situant aux alentours de 10 %.

Dans plusieurs secteurs, la Finlande détient un avantage comparatif mais le perd rapidement ; il s'agit notamment des secteurs de la construction et de la réparation de bateaux, de l'imprimerie et de l'édition et des services informatiques et de l'information. En outre, l'industrie du papier et de la pâte à papier est soumise à des pressions de plus en plus fortes et a vu sa part de marché reculer de 7 % entre 1996 et 2005. Dans certains secteurs, le recul de l'avantage comparatif peut être dû à des incohérences dans l'ensemble de données, ce dernier ne permettant pas de tenir compte d'une spécialisation dans un marché de niche au sein d'un secteur plus large. Par exemple, dans le secteur de la construction navale, la Finlande a une spécialisation dans les bateaux de croisière, qui est peut-être un marché à plus forte valeur ajoutée. Ces dix dernières années, la Finlande a également fortement accru son degré de spécialisation dans des secteurs dans lesquels elle n'avait pas une part de marché à l'exportation supérieure à la moyenne (par exemple : autres services aux entreprises et construction).

L'un des moyens qui permet d'évaluer l'intensité de la concurrence à laquelle la Finlande est confrontée avec différents groupes de pays, consiste à calculer, au sein de chaque secteur à l'exportation, la corrélation entre son indice ACRS et celui des principaux pays ou régions avec lesquels elle est en concurrence. La partie de gauche du graphique 1.6 montre que la spécialisation de la Finlande à l'exportation se rapproche de celle de la Chine et des économies dynamiques d'Asie. Toutefois, ses concurrents les plus redoutables sont les 12 nouveaux membres de l'UE (UE-12). La même analyse, portant sur le seul secteur des télécommunications (partie de droite), montre que la concurrence en provenance de l'UE-12 y est encore plus forte (à noter que deux échelles différentes ont été utilisées pour construire les graphiques). Toutefois, la concurrence provenant de ces pays est, dans une large mesure, le résultat d'investissements à l'étranger et d'opérations

Graphique 1.5. **Avantage comparatif révélé symétrique (ACRS) de la Finlande par secteur**



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407180535426>

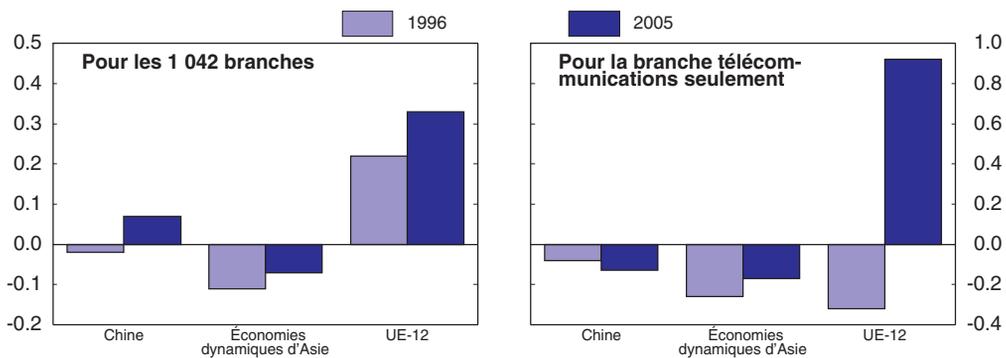
1. L'indice ACRS est calculé pour tous les produits dont la part de marché à l'exportation est supérieure à 0.4 %. Les autres produits sont regroupés dans trois catégories, à savoir : 1) Autres services et services d'utilité publique : services publics ; distribution d'électricité, de gaz et d'eau ; assurance, services financiers ; services personnels, culturels et loisirs. 2) Autres produits : sylviculture ; raffinage de pétrole, houille et combustibles nucléaires ; pêche ; activités extractives. 3) Autres produits manufacturés : fils électriques isolés ; récepteurs de télévision et de radio ; matériel et transport ferroviaire ; habillement ; cuir et chaussures ; matériel aéronautique et spatial.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des Bases de données sur le commerce de marchandises COMTRADE et CNUCED de l'Organisation des Nations Unies.

d'externalisation d'entreprises multinationales finlandaises. En réalité, de nombreux éléments prouvent que les multinationales finlandaises cherchent activement à tirer parti de la possibilité de produire à l'étranger, y compris dans les nouveaux membres de l'UE. Ainsi, d'après l'indice de concentration de Herfindahl, les ventes des filiales de production détenues à l'étranger par des multinationales finlandaises sont géographiquement plus dispersées que celles des filiales de multinationales des autres pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles (OCDE, 2005b). Les multinationales finlandaises ont particulièrement bien tiré parti de l'adhésion à l'UE des pays d'Europe centrale et orientale et détiennent de nombreuses filiales dans ces pays, en particulier en Estonie, pays avec lequel les liens linguistiques et culturels sont étroits, et la Hongrie (Widgrén, 2006).

Graphique 1.6. Les nouveaux États membres de l'UE sont des concurrents plus redoutables que la Chine

Corrélation de l'ACRS de la Finlande avec celui des principales autres régions



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407243621401>

Note : La corrélation est une corrélation des rangs des indices ACRS de la Finlande dans les branches concernées avec ceux de la Chine, des économies dynamiques d'Asie et de l'UE-12. Les indices ACRS pour l'UE-12 et les économies dynamiques d'Asie sont calculés à partir des données des échanges extrarégionaux.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des Bases de données sur le commerce de marchandises COMTRADE et CNUCED de l'Organisation des Nations Unies.

Une diversification insuffisante ?

Globalement, les données dépeignent une économie en mutation. La Finlande détient une part de marché à l'exportation supérieure à la moyenne dans les secteurs traditionnels à basse technologie (pâte à papier et papier, bois et produits du bois), malgré une baisse progressive de l'emploi dans le secteur de la pâte à papier et du papier depuis le début des années 90, avec une accélération des destructions d'emplois en 2007. En outre, l'avenir de ce secteur semble de plus en plus sombre. La hausse du prix du bois rond russe (qui représente environ 20 % du bois utilisé par l'industrie finlandaise du bois), liée au fait que la Russie augmente ses droits à l'exportation, constitue un problème majeur. Les hausses ont commencé en 2007, mais la plus importante est attendue pour janvier 2009 ; le prix du bois rond importé de Russie deviendra alors prohibitif. Comme il est peu probable que les intrants importés puissent être totalement remplacés par d'autres sources, une forte baisse de la production est prévue dans ce secteur⁶. Le niveau des salaires, nettement plus élevé dans ce secteur que dans d'autres pour des emplois comparables (voir encadré 5.1) constitue un autre problème. Enfin, l'intensification de la concurrence d'usines de pâte à papier d'Amérique latine et de nouvelles usines papetières implantées en Chine et dans d'autres parties de l'Asie se traduit par une pression à la baisse sur le prix relatif des produits finals.

Par ailleurs, bien que l'avantage comparatif de la Finlande reste important dans le secteur des télécommunications, une forte dépendance économique vis-à-vis d'une seule entreprise peut être dangereuse. La concentration et la constitution de grappes ont des effets bénéfiques certains et la Finlande peut être fière des performances de son secteur des télécommunications. Cela ne doit toutefois pas lui faire oublier les risques. Si l'on se projette dans l'avenir, les pressions concurrentielles qui s'exercent dans les secteurs où la Finlande détient un avantage comparatif ne peuvent probablement que s'intensifier (selon la tendance qui apparaît sur le graphique 1.6). Pour que la mondialisation continue d'être bénéfique à la Finlande, il faudra en permanence réorienter les ressources vers des biens et services à plus

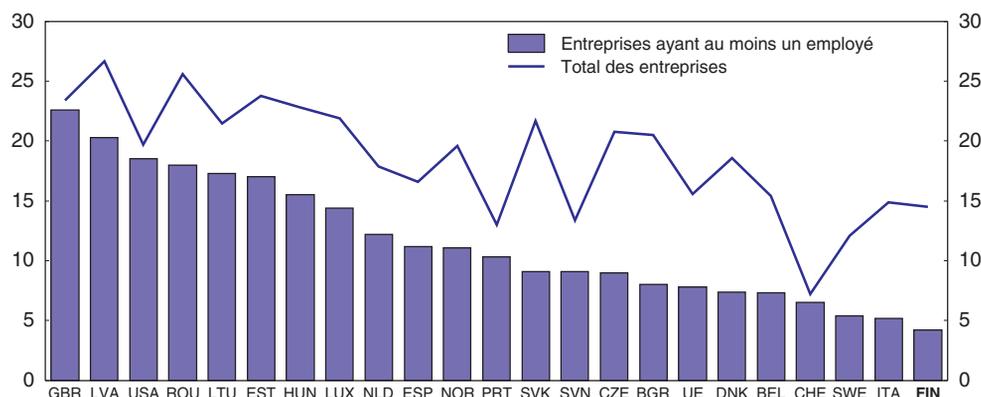
forte valeur ajoutée. La Finlande va probablement conserver un avantage comparatif dans la production ou le développement de produits des TIC, mais cet avantage pourrait s'éroder plus rapidement à l'avenir, sous l'effet de la convergence des technologies, de l'évolution des normes et des pressions qui continueront de s'exercer en faveur du transfert international des activités productives. Il n'en reste pas moins tout à fait possible pour la Finlande d'élaborer de nouvelles stratégies susceptibles de faciliter l'utilisation des TIC dans d'autres secteurs, notamment pour la production de services sociaux publics et privés (chapitre 4).

La structure sectorielle de la Finlande a également des conséquences importantes sur le niveau de vie. À l'instar d'autres grands exportateurs de TIC, comme la Suède et la Corée, la Finlande enregistre une baisse tendancielle des termes de l'échange depuis le milieu des années 90. Il s'ensuit que le niveau de vie mesuré par un indicateur reflétant réellement le pouvoir d'achat serait inférieur à celui obtenu par la mesure traditionnelle, reposant sur le PIB. En réalité, selon l'OCDE (2006a), il faudrait corriger à la baisse la croissance du PIB d'environ ¾ de point de pourcentage par an depuis 2000, ce qui affaiblirait considérablement la performance de la Finlande par rapport à celle d'autres pays de l'OCDE.

La structure sectorielle de la Finlande, relativement concentrée, amène à s'interroger sur le point de savoir si l'environnement des affaires est globalement propice à l'émergence de nouveaux secteurs. Le niveau très faible du renouvellement des entreprises indique que l'économie finlandaise n'est peut-être pas favorable aux nouvelles créations d'entreprise ; ainsi, à la fin des années 90 et au début des années 2000, elle arrivait en dernière position au sein d'un échantillon de 24 pays en ce qui concerne le taux de renouvellement des entreprises employant plus d'un salarié (graphique 1.7)⁷. Le fait que la Finlande obtienne des résultats médiocres en termes d'impact de l'affectation des ressources aux différents secteurs et entreprises sur les niveaux sectoriels de la productivité totale des facteurs (Arnold *et al.*, 2008) est également révélateur. Ces résultats pourraient, entre autres, s'expliquer par le niveau élevé du taux marginal d'imposition du revenu des personnes physiques. Selon Johansson *et al.* (2008), dans les pays qui ont un

Graphique 1.7. Taux de renouvellement des entreprises dans l'industrie et les services

Nombre de créations et de disparitions d'entreprises en pourcentage du nombre total d'entreprises, moyenne 1997-2004¹



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407253626326>

1. 1996 pour les États-Unis et 1997 pour le Canada.

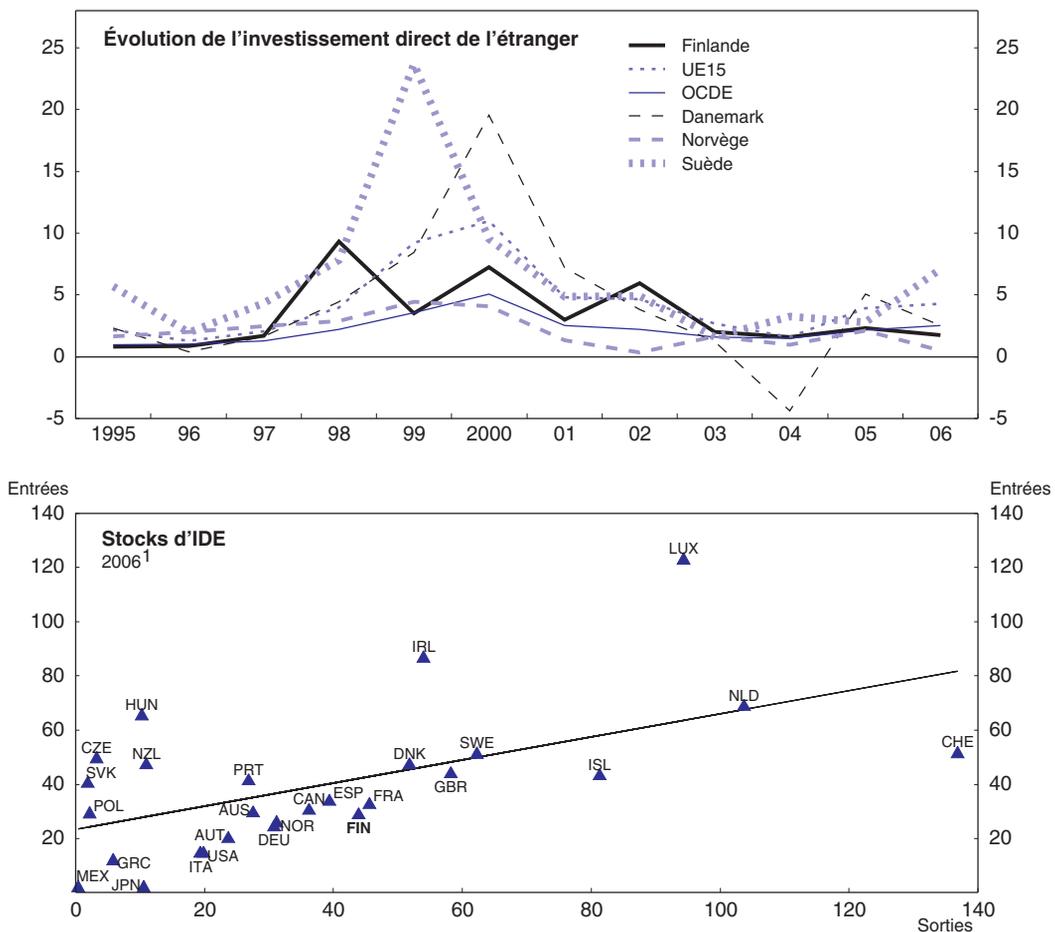
Source : Eurostat; OCDE, Projet sur les données au niveau des entreprises, www.oecd.org/eco/firmleveldatapoint.

taux marginal d'imposition très élevé, l'activité entrepreneuriale est plus faible, ce qui entraîne une baisse de la productivité totale des facteurs. Les rigidités du marché du travail (chapitre 5) et la complexité du système fiscal (chapitre 3) sont au nombre des autres facteurs susceptibles d'entraver l'entrepreneuriat en Finlande. Enfin, on a également avancé que la loi finlandaise sur les faillites augmentait les risques attachés à l'entrepreneuriat par rapport à d'autres pays (Cabinet du Premier ministre, 2004).

Un stock d'investissements directs de l'étranger inférieur à la moyenne de la zone OCDE

Compte tenu des retombées technologiques positives que peuvent avoir les investissements directs de l'étranger (IDE), le gouvernement s'est préoccupé du fait que la Finlande n'en attire pas davantage. Ces dernières années, les flux entrants ont été orientés à la baisse et le stock total d'IDE de la Finlande, exprimé en pourcentage du PIB, est inférieur à celui de la plupart des autres pays de l'OCDE (graphique 1.8). La récente

Graphique 1.8. Investissements directs étrangers
En pourcentage du PIB



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407333038620>

1. Ou dernière année disponible.

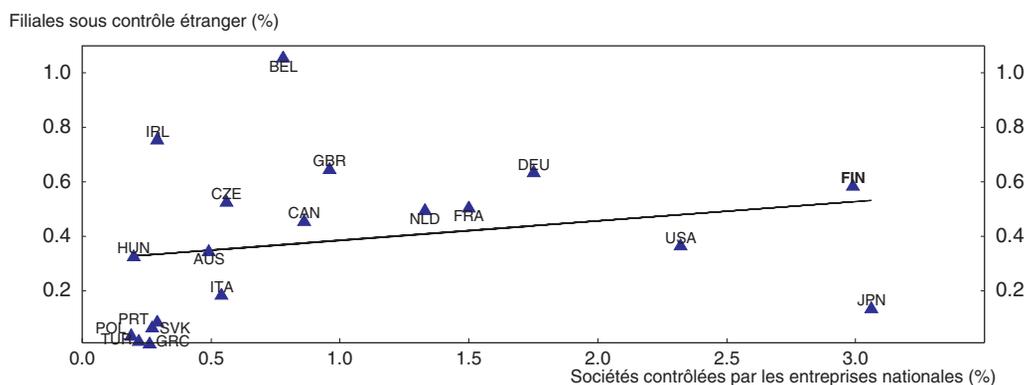
Source : OCDE (2008), Statistiques de l'OCDE sur l'investissement direct international et Comptes nationaux des pays de l'OCDE – bases de données en ligne, janvier.

dégradation des chiffres de l'IDE est en partie imputable à un effet sectoriel : la composition de la production a en effet changé, les secteurs caractérisés par un ratio d'investissement élevé (par exemple l'industrie de la pâte à papier et du papier) ayant reculé au profit de secteurs caractérisés par des ratios d'investissement plus faibles (par exemple l'équipement électrique et optique).

Faut-il s'inquiéter du fait que la Finlande n'attire pas davantage d'investissements directs de l'étranger ? Les IDE permettent en particulier de tirer parti de transferts de technologie et de bonnes pratiques des entreprises étrangères vers les entreprises nationales. Toutefois, la productivité des entreprises finlandaises étant relativement élevée, les entreprises multinationales étrangères implantées en Finlande n'ont qu'un avantage de productivité limité (OCDE, 2005b) et ont une intensité de recherche et développement (R-D) inférieure à celle des entreprises finlandaises (graphique 1.9). Les entreprises nationales occupant une place prédominante dans le secteur manufacturier, ce sont elles qui assument l'essentiel des dépenses de R-D dans ce domaine. Cependant, la croissance en termes réels des dépenses de R-D des multinationales étrangères part certes d'un niveau inférieur, mais est aussi rapide que celle des dépenses des entreprises finlandaises. Compte tenu du fait que seules les entreprises à haute technologie mènent des activités de R-D, cette tendance pourrait avoir des effets positifs sur la qualité de l'IDE en Finlande.

De surcroît, la Finlande ne se démarque pas des autres pays par la faiblesse de l'investissement total des entreprises en pourcentage du PIB, en particulier si l'on tient compte du fait que ces statistiques n'intègrent pas les investissements en R-D, qui sont plus élevés en Finlande que dans la plupart des pays de l'OCDE et connaissent une hausse substantielle depuis le début des années 90. Les indicateurs élaborés par l'OCDE pour mesurer la discrimination formelle vis-à-vis des IDE montrent que la Finlande est relativement ouverte à l'IDE (OCDE, 2006b). Toutefois, certains aspects des politiques publiques peuvent faire obstacle à la croissance de l'investissement de l'étranger, en particulier le coût relativement élevé du travail (notamment du travail non qualifié), la rigidité du marché du travail en général, la place importante du secteur nationalisé dans

Graphique 1.9. **Les entreprises finlandaises ont une très forte intensité de R-D**¹
2004²



1. Dépenses en R-D en pourcentage de la valeur ajoutée dans le secteur des entreprises.

2. Ou dernière année disponible.

Source : Mise à jour de OCDE (2005), *Indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique*, graphique G.4.1.

certains secteurs⁸ et la réglementation trop stricte de certains marchés de produits (en particulier dans le secteur du commerce de détail). Le gouvernement doit en priorité s'attacher à ces aspects dans toutes les mesures qu'il est susceptible de prendre pour attirer davantage d'IDE.

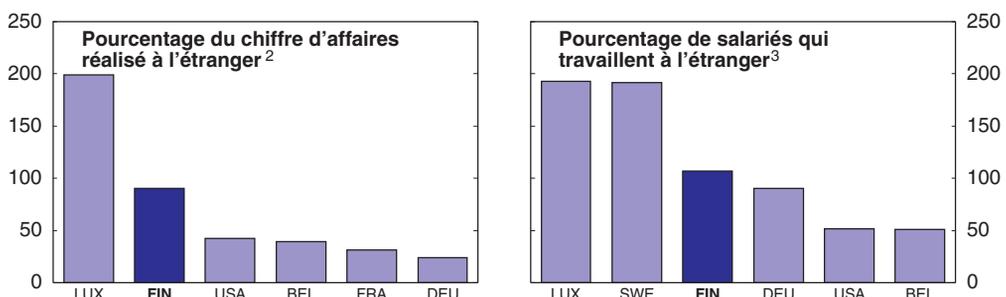
Des investissements directs à l'étranger dynamiques

Le niveau relativement élevé du stock d'investissements directs à l'étranger de la Finlande en pourcentage du PIB (graphique 1.8, partie inférieure) semble indiquer que les entreprises finlandaises ont su faire preuve d'anticipation et exploiter au mieux les perspectives offertes par la mondialisation en externalisant et en délocalisant⁹ la production pour transférer divers maillons de leurs chaînes d'approvisionnement de manière à diminuer les coûts dans des domaines à faible valeur ajoutée. Les données qui montrent que les entreprises finlandaises réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger et y emploient une forte proportion de leurs effectifs viennent corroborer ce constat (graphique 1.10). Fin 2006, seulement 20 % des capacités productives de Nokia se trouvaient en Finlande, les capacités restantes étant implantées en Asie (44 %) et dans d'autres pays d'Europe (24 %), tandis qu'une petite fraction se trouvait en Amérique latine (Nokia, 2007). Sur dix sites de production de téléphones de Nokia, neuf sont désormais implantés en dehors du pays et une part croissante des activités restées en Finlande concerne la R-D, la conception et le développement de nouveaux services de télécommunication.

Les entreprises multinationales finlandaises sont, en règle générale, très concentrées dans le secteur manufacturier, seule une proportion relativement faible opérant dans le secteur des services – même si Nokia se tourne de plus en plus vers les services de télécommunication et les services Internet. Toutefois, les entreprises finlandaises du secteur manufacturier (au premier chef Nokia), diversifient de plus en plus leurs activités de R-D vers d'autres pays. La part des activités de R-D menées par des entreprises finlandaises à l'étranger a plus que doublé entre 1997 et 2001, passant de 17 % à 45 %, avant de se stabiliser à environ 40 % ces dernières années (Ali-Yrkkö et Palmberg, 2006).

Graphique 1.10. **L'internationalisation des multinationales finlandaises**

2002¹



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407417061835>

1. Ou dernière année disponible.

2. Chiffre d'affaires des filiales du secteur manufacturier situées à l'étranger, en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en Finlande par les sociétés mères.

3. Nombre de salariés travaillant à l'étranger en pourcentage de l'emploi total des sociétés mères dans le secteur manufacturier en Finlande.

Source : OCDE (2005), *Indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique*.

L'internationalisation des inventions – d'après les demandes de brevet – s'accroît, ce qui n'a rien de surprenant. Ainsi, un peu plus d'un quart des demandes de brevet déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB) entre 2001 et 2004 par des entreprises sous contrôle finlandais concernaient des inventions réalisées à l'étranger (OCDE, 2007a).

Reste à déterminer où les bénéficiaires de l'externalisation sont visibles. La hausse significative des redevances et droits de licence perçus au titre de produits développés en Finlande mais dont la production a été délocalisée à l'étranger (les téléphones Nokia en étant l'exemple le plus éloquent) apparaît dans la balance des paiements – comme le montre la hausse spectaculaire de la rubrique « Redevances et droits de licence » sur le graphique 1.5. Dans le même temps, les revenus d'investissement provenant de l'étranger ont enregistré une forte hausse.

Le modèle nordique à l'épreuve de la mondialisation

Dans les pays nordiques, le système de protection sociale est en majeure partie universel : les dispositifs sociaux sont considérés comme un droit du citoyen, quels que soient ses revenus et son patrimoine, tandis que le financement se fait collectivement, par l'impôt. Toutefois, il y a aussi quelques différences importantes entre les pays nordiques (encadré 1.3). En Finlande, cette dimension universelle est forte pour la majorité des services, notamment l'éducation, les soins hospitaliers, les prestations sociales, les soins aux personnes âgées et les pensions de base. Les systèmes de pensions de retraite liées aux gains et d'assurance chômage liée au revenu constituent des exceptions, puisqu'ils subordonnent les droits aux cotisations versées. Globalement, la population est très attachée au maintien du système de protection sociale actuel, même s'il ne semble pas impossible d'introduire une participation supplémentaire des usagers pour l'utilisation des services qui ont un rendement privé élevé, comme l'enseignement supérieur (chapitre 6).

Bien que faibles en Finlande par rapport à d'autres pays de l'OCDE, les inégalités de revenu se sont accentuées ces dix dernières années. Dans une étude récente sur les facteurs qui sous-tendent l'évolution de la distribution des revenus, OCDE (2008c) a démontré que la hausse des écarts de revenu en Finlande n'était pas imputable à un changement dans la distribution des salaires ou des revenus des travailleurs non salariés¹⁰. L'accroissement de la dispersion du revenu disponible des ménages s'explique davantage par la place croissante qu'occupent les revenus non salariaux – en particulier le revenu du capital, dont la distribution est devenue nettement plus concentrée. Cette tendance s'inscrit dans la logique de la place plus importante qu'occupe désormais le capital dans la rémunération des plus hauts revenus, suite à l'introduction du système dual d'imposition (chapitre 3)¹¹. Cette étude démontre également que le système fiscal et de prestations est devenu moins redistributif, ce qui a également concouru à l'accroissement des inégalités de revenu. Quoi qu'il en soit, examinant les politiques mises en place pour remédier à ces inégalités, les auteurs insistent sur le fait que l'essentiel est d'empêcher que de fortes inégalités de revenu n'apparaissent – en facilitant l'accès au travail rémunéré, en renforçant la capacité de gains des individus et en veillant à ce que tous les enfants aient accès aux qualifications dont ils ont besoin. La qualité du système éducatif étant dans l'ensemble satisfaisante, le faible taux d'emploi de certains groupes est le premier domaine sur lequel la Finlande doit concentrer ses efforts afin de réduire les inégalités de revenu et de conserver son bon niveau de mobilité sociale¹². Une récente étude sur la pauvreté en Finlande confirme également que les ménages sans emploi constituent le groupe le plus vulnérable (Riihelä et al., 2007). Malgré l'importance que revêt

Encadré 1.3. La Finlande et le modèle nordique

Si le modèle nordique est souvent décrit comme constitué d'un système de protection sociale généreux financé par une fiscalité relativement élevée, l'ouverture à la mondialisation constitue un troisième pilier essentiel. En effet, l'un de ses points forts réside même dans le fait que le recours à des mécanismes collectifs de partage des risques a permis aux Finnois de s'adapter plus facilement à la fois à la mondialisation et à la concurrence¹. Selon les partisans de ce modèle, l'ouverture aux échanges et le jeu de la concurrence ont entraîné une forte croissance du PIB, tandis que le système fiscal et le système de protection sociale ont permis que les gagnants des réformes structurelles indemnisent, dans une certaine mesure, les perdants et ont donné à ces derniers les moyens de s'adapter aux transformations structurelles induites par la mondialisation. Toutefois, la Finlande dispose de recettes fiscales totales inférieures à celles du Danemark et de la Suède en pourcentage du PIB. En outre, ses dépenses sociales publiques ne sont pas particulièrement élevées (chapitre 3)². De ce point de vue, elle pourrait être considérée comme moins fidèle au modèle nordique que les autres pays nordiques. Le tableau 1.1 met aussi en évidence les différences entre les réglementations du marché du travail et les résultats, résultats pour lesquels le Danemark se révèle généralement en meilleure position que les autres pays.

Tableau 1.1. **Les autres pays nordiques montrent la voie à suivre dans de nombreux domaines**

Le score du pays qui arrive en tête est systématiquement en gras

Indicateur des politiques	Finlande	Danemark	Suède	Norvège
Taux de chômage structurel (taux de chômage non accélérateur de l'inflation, estimation 2007) ¹	7.5	4.4	4.9	3.3
Dispersion régionale du chômage (écart-type, 2003)	2.3	--	0.9	0.4
Rigidité des salaires réels ²	0.50	0.13	0.52	0.22
Législation sur la protection de l'emploi (LPE, 2003) ³	2.02	1.42	2.24	2.56
Réglementation des marchés de produits (RMP, 2003) ³	1.32	1.12	1.23	1.48

1. Le taux de chômage structurel (taux de chômage non accélérateur de l'inflation) pour 2007 est une estimation des *Perspectives économiques* n° 83.
2. Sur une échelle de 0 (aucun travailleur ne subit la rigidité des salaires) à 1 (tous les travailleurs sont potentiellement concernés).
3. Un score plus faible correspond à une réglementation moins restrictive.

Source : OCDE, *Bases de données des Perspectives économiques*, n° 82 et n° 83 ; *Base de données de l'OCDE sur la législation sur la protection de l'emploi* ; *Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits* (www.oecd.org/eco/pmr) ; OCDE (2006) *Perspectives de l'emploi* ; Dickens, W. et al. (2006), « The Interaction of Labour Markets and Inflation : Micro Evidence from the International Wage Flexibility Project », www.brookings.edu/papers/2007/02_labormarket_dickens.aspx.

1. Sanz et Martinez i Coma (2007) montrent qu'il existe une corrélation positive entre les dépenses sociales et l'existence d'une opinion favorable au libre-échange, même si l'on tient compte d'autres facteurs susceptibles d'avoir également une incidence sur l'opinion de la population à cet égard.
2. Le graphique 3.2 montre que, sur 24 pays de l'OCDE, la Finlande n'arrive qu'en douzième position en termes de dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB. Tous les autres pays nordiques et (dans l'ordre décroissant du montant des dépenses) l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, le Portugal, l'Autriche et le Royaume-Uni affichent des dépenses plus élevées.

la redistribution, il importe de la mettre en œuvre sans pour autant brouiller les signaux du marché. La baisse du chômage passe probablement par un renforcement de la mobilité régionale. Or, certaines politiques régionales, par exemple celle qui consiste à offrir un

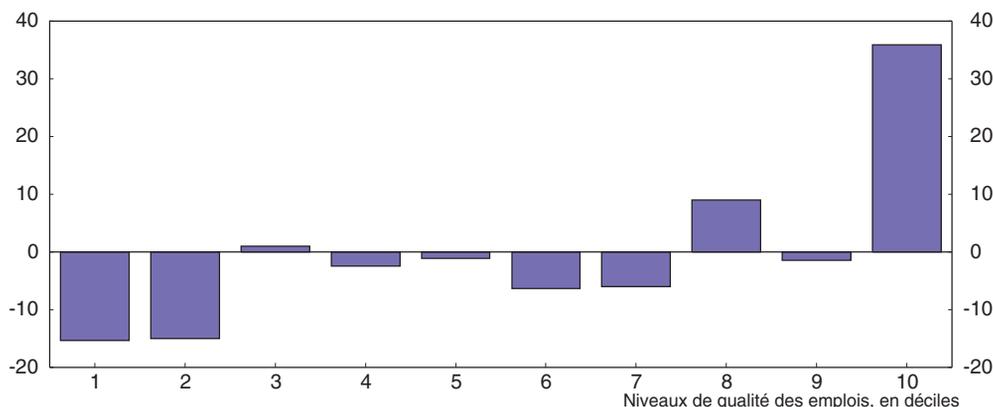
nombre disproportionné de lieux d'enseignement en dehors des centres de croissance, risquent de compromettre ce renforcement (encadré 1.2).

Quel rôle la mondialisation joue-t-elle dans la distribution des revenus ? Il est malheureusement difficile de dissocier l'impact de la mondialisation de celui d'autres évolutions structurelles – comme le progrès technologique rapide. La mondialisation ayant accru l'offre relative de main-d'œuvre dans l'économie mondiale – en particulier de main-d'œuvre peu qualifiée – les travailleurs peu qualifiés des économies avancées, mieux rémunérés que ceux des autres économies, sont devenus moins compétitifs. On pourrait donc s'attendre à ce que la mondialisation ait réduit la part du travail dans le revenu, à travers deux canaux : une délocalisation plus fréquente des étapes de la production qui requièrent une main-d'œuvre moins qualifiée d'une part, et un recours accru aux importations de biens et services bon marché (susceptible d'entraîner un transfert des biens et services produits localement), d'autre part. Toutefois, parallèlement, le biais du progrès technique en faveur du travail qualifié influe de la même manière sur la part du travail dans le revenu et il est apparu difficile, dans des études récentes, de distinguer lequel de ces deux facteurs (les échanges et le progrès technique) a eu l'incidence la plus forte sur les écarts de salaires¹³.

La tradition de la Finlande en matière de fixation des salaires, qui consiste à accorder, en règle générale, les mêmes augmentations à tous les salariés, quel que soit le secteur, a peut-être empêché les écarts de revenus de se creuser davantage. Or, si l'on avance parfois qu'une telle stratégie est possible dans un pays où le niveau moyen de qualification est élevé, certains éléments prouvent que le décalage des salaires et de la productivité est suffisant pour que l'emploi peu qualifié en pâtisse. Le graphique 1.11 montre que les pertes d'emplois enregistrées depuis 2000 ont surtout concerné les emplois les moins qualifiés, tandis que la création d'emplois qualifiés a été forte. Dans certains autres pays, la croissance de l'emploi a été forte, non seulement dans le décile supérieur de revenu mais aussi parmi les catégories les moins rémunérées, ce qui résulte d'une croissance des emplois de services qui ne peuvent pas aisément être délocalisés ou informatisés¹⁴. En

Graphique 1.11. Répartition des emplois selon leur niveau de qualité (exprimé en déciles)¹

Variation en pourcentage, 2001-05



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407424353116>

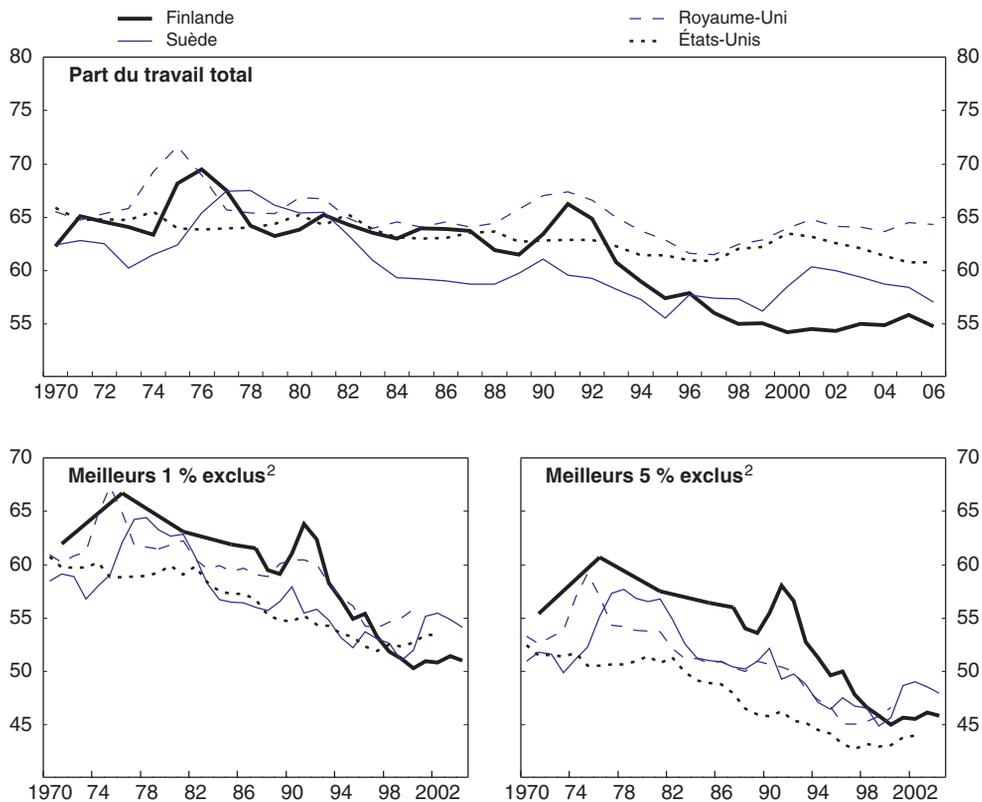
1. Les niveaux de qualité en déciles sont basés sur les salaires horaires moyens en 2001.
Source : Statistics Finland, *Structure of Earnings database*, 2001 et 2005 et calculs de l'OCDE.

revanche, les données concernant la Finlande montrent que l'économie semble avoir des difficultés à créer davantage d'emplois de services peu rémunérés.

La part du travail dans le revenu total des facteurs a connu, durant les années 90, une baisse légèrement supérieure à celle enregistrée par le Royaume-Uni et les États-Unis, et s'est stabilisée ces dernières années. Les tendances observées restent les mêmes si l'on exclut les revenus des 1 % et des 5 % d'individus les mieux rémunérés (graphique 1.12). Bien que les facteurs qui sous-tendent la part du travail dans le revenu ne soient encore que partiellement compris, Jaumotte et Tytell (2007) ont observé des différences entre les pays à cet égard. Premièrement, dans la plupart des pays, la majeure partie de la baisse de la part du travail dans le revenu est imputable aux secteurs non qualifiés. Deuxièmement, les pays où cette baisse est la moins marquée sont généralement ceux dans lesquels des réformes des politiques du marché du travail, destinées par exemple à réduire le coin fiscal et le taux de

Graphique 1.12. **Part du travail dans le revenu**

Rémunération totale du travail¹, en pourcentage du PIB



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/407433323781>

1. Rémunération totale du travail y compris les cotisations de sécurité sociale des employeurs et la valeur attribuée au revenu du travail des travailleurs indépendants.
2. Les données des tranches supérieures de revenu ne sont pas forcément comparables entre les divers pays et il existe dans quelques cas des ruptures de série temporelle. Voir Atkinson et Piketty (2007) pour de plus amples détails.

Source : OCDE (2007), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et perspectives*, n° 81 – base de données en ligne ; Atkinson, A.B. et T. Piketty (2007), *Top Incomes over the Twentieth Century*, Oxford University Press ; Riihelä, M. et al. (2006), « Trends in Top Income Shares in Finland », *VATT Discussion Papers*, Government Institute for Economic Research, Helsinki ; Roine, J. et D. Waldenström (2008), « The Evolution of Top Incomes in an Egalitarian Society: Sweden, 1903-2004 », *Journal of Public Economics*, vol. 92 (1-2).

remplacement des indemnités de chômage, ont permis une hausse de l'emploi. Pour limiter le risque de voir la tendance s'inverser et la part du travail dans le revenu baisser de nouveau sous l'effet des délocalisations et de sa perte de compétitivité dans certains secteurs, la Finlande doit accélérer le rythme des réformes du marché du travail visant à favoriser la croissance de l'emploi. Cette analyse montre également combien il est important de fixer des normes exigeantes en ce qui concerne l'enseignement obligatoire, de continuer à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et professionnel et de faciliter la mobilité des ressources des secteurs à faible valeur ajoutée vers les secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Dans une perspective à plus long terme, il est essentiel de s'interroger sur la viabilité budgétaire du modèle nordique face à la mobilité croissante des assiettes fiscales et de la production et au défi posé par le vieillissement de la population. Selon un récent ouvrage consacré à cette problématique (Andersen *et al.*, 2007), pour que le modèle reste viable et donne des résultats satisfaisants, il est indispensable de comprendre les défis auxquels il est confronté et d'engager des réformes économiques en conséquence. Comme l'ont souligné de précédentes *Études économiques* (OCDE, 2003, 2006a), les aspects qui doivent être réformés en priorité concernent essentiellement le marché du travail et ses interactions avec le système fiscal et de prestations. Les pouvoirs publics sont pleinement conscients de ces enjeux depuis un certain temps, mais ont tardé à prendre des initiatives pour y répondre, du fait que le processus de décision appliqué en Finlande repose sur la recherche du consensus et que cette question était perçue comme non urgente. Or, des réformes plus ambitieuses renforceraient considérablement la viabilité du modèle nordique en Finlande. L'expérience des autres pays nordiques, qui sont allés beaucoup plus loin dans certains domaines, en particulier en matière de réforme du marché du travail, est riche d'enseignements (tableau 1.1). Les principaux défis à relever sont présentés de manière plus précise ci-après.

Les défis à relever restent nombreux

Même si la Finlande tire parti de la mondialisation de plusieurs manières, il subsiste un certain nombre de défis importants à relever, lesquels – s'ils sont bien abordés – permettraient à la Finlande d'en bénéficier davantage. Ces principaux défis, résumés ci-après, consistent à assurer la viabilité budgétaire ainsi que l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques et de la fiscalité ; à améliorer le fonctionnement du marché du travail ; à hisser l'enseignement supérieur au même niveau que le système d'éducation obligatoire et à encourager l'immigration de main-d'œuvre plus qualifiée.

Garantir bonne santé macroéconomique et viabilité budgétaire

La question du vieillissement de la population et de ses implications pour la viabilité budgétaire à moyen et long terme a été traitée en détail dans les précédentes éditions des *Études économiques* (par exemple : OCDE, 2003, 2006a). La réforme des retraites intervenue en 2005 est un premier pas important vers la recherche de solutions, mais en l'absence de poursuite des réformes, l'augmentation des taux de cotisation sera, à l'avenir, inévitable. Or, comme la hausse des taux de cotisation entraînerait une augmentation du coin fiscal sur le travail et une dégradation des conditions de la création d'emplois, il faudrait, comme le montre le chapitre 2, prendre d'autres mesures pour éviter ces conséquences. À court terme, le gouvernement devrait prendre des mesures pour garantir que l'objectif budgétaire fixé dans le programme gouvernemental (*Government Programme*) – un objectif de 3½ pour cent du PIB pour l'excédent des administrations publiques – soit atteint.

D'autres mesures visant à améliorer la viabilité à plus long terme des finances publiques sont également présentées.

Définir des politiques fiscales propres à soutenir le modèle nordique

Il existe des liens étroits entre la politique fiscale, le rôle de l'État-providence en matière d'aide aux individus affectés par le processus de restructuration et le soutien de la mondialisation. La présente *Étude économique* reconnaît l'intérêt, en termes de partage des risques, d'une protection sociale financée par l'impôt, du moins si une part significative des dépenses publiques est consacrée à des mesures favorables à un taux d'activité élevé, par exemple à des mesures dans le domaine de la garde des enfants et de l'éducation préscolaire, ou à des mesures destinées à aider les travailleurs à faire face aux risques et à s'adapter à la nouvelle donne entraînée par les mutations rapides. Toutefois, à mesure de l'accélération de la mobilité du capital et de l'emploi, la nécessité d'alléger la pression fiscale se fait plus impérieuse. Pour ce faire, la politique fiscale devrait avant tout s'attacher à ce que la fiscalité entraîne le moins de distorsions possible. Un système fiscal plus efficace peut maximiser les recettes disponibles pour financer les services sociaux et, dans le même temps, éviter que des taux d'imposition trop élevés ne fassent fuir les assiettes fiscales.

Dans ce contexte, il est évident que la Finlande n'impose pas suffisamment les facteurs de production immobiliers (la terre) et trop les facteurs mobiles (le travail). Le chapitre 3 traite des enjeux de la modification de la structure de la fiscalité. Les impôts sur la propriété et sur les revenus du travail étant du ressort des autorités municipales – qui, en règle générale, trouvent plus facile d'imposer le travail que la propriété – le gouvernement central va devoir repenser le cadre de fonctionnement des municipalités. Parallèlement, il faudrait réduire le taux marginal de l'impôt sur les revenus du travail appliqué par le gouvernement central ; en outre, il serait également judicieux d'élargir l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Bien qu'un tel élargissement suscite souvent des inquiétudes en termes de redistribution, l'application d'un taux de TVA plus faible sur certains produits ne constitue pas, comme le montre le chapitre 3, un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. De même, le chapitre 3 démontre qu'une hausse des impôts sur la propriété pourrait améliorer la répartition du poids de la fiscalité.

Réformer le secteur des services municipaux

Le vieillissement de la population (et la hausse des coûts induite par le progrès technique) entraînant une sollicitation plus forte de services dans le domaine de la santé et des soins aux personnes âgées par exemple, la hausse des taux d'imposition ne pourra être évitée que si d'importants gains d'efficacité sont réalisés dans la fourniture de soins de santé et de services sociaux. Les politiques actuelles reposent sur une hypothèse optimiste, à savoir sur l'idée que les économies d'échelle permises par les fusions municipales seront (au moins à moyen ou long terme) suffisantes pour réaliser des gains de productivité et des économies. De tels regroupements sont certes à encourager, mais il est peu vraisemblable qu'ils stimulent la productivité de manière significative. En réalité, comme le souligne le chapitre 4, l'amélioration de la productivité passe par l'intensification de la concurrence. À cette fin, il faut certes établir des contrats précis pour garantir un niveau de qualité élevé, mais le fait que ces contrats soient remportés par des prestataires privés ou des organismes publics n'est pas nécessairement important. Comme l'avance le chapitre 4, favoriser davantage de concurrence tout en préservant la qualité

suppose : i) de délimiter plus précisément les services essentiels et les services non essentiels, pour que les finances publiques soient de plus en plus concentrées sur les services essentiels ; ii) d'encourager le secteur privé à jouer un plus grand rôle dans la fourniture de services non essentiels et iii) d'offrir les mêmes chances aux prestataires publics et privés, en améliorant les règles qui régissent la passation des marchés publics et en prenant des mesures pour éviter les subventions croisées entre prestataires publics.

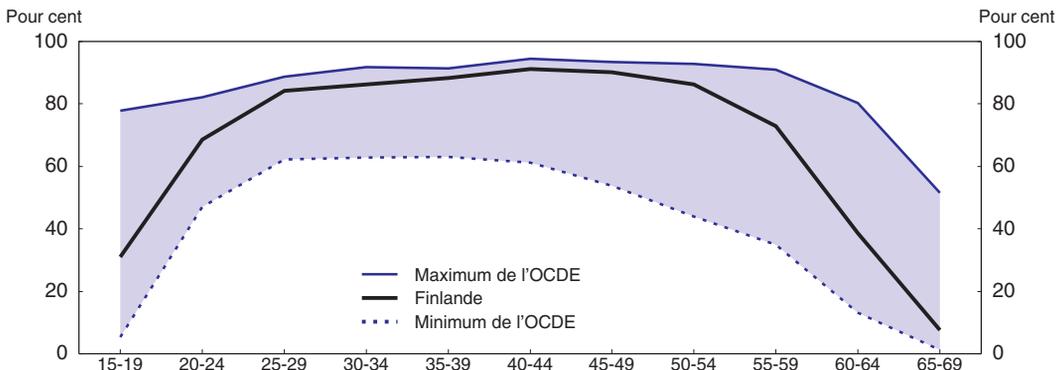
Améliorer le fonctionnement du marché du travail

Nombre d'*Études économiques* ont déjà démontré le bien-fondé de politiques du marché du travail destinées à entraîner une croissance de l'emploi et à assouplir le marché du travail. Des avancées ont été réalisées dans ce sens. Ainsi, le taux d'emploi des travailleurs âgés a progressé et le chômage a reculé. Toutefois, au vu de ces indicateurs, les résultats de la Finlande dans ce domaine restent médiocres par rapport à de nombreux autres pays de l'OCDE. En outre, comme le montre le chapitre 5, bien que le chômage reste élevé, on observe une aggravation des déséquilibres du marché du travail, à la fois entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et entre les zones géographiques.

Le manque de flexibilité des salaires est un problème majeur. La forte compression des salaires atténue les signaux relatifs à l'offre et à la demande. Le passage récent d'un mode de négociation des salaires centralisé à une fixation au niveau des secteurs d'activité ou des entreprises était encourageant, mais la dernière série de négociations n'a guère permis d'aboutir à des salaires plus conformes à la productivité des entreprises ou des secteurs. La mondialisation multipliant les possibilités de transfert de la production et d'externalisation – par exemple à travers une fragmentation du processus de production – la demande de main-d'œuvre devient plus sensible au montant des salaires (Andersen, 2003). Si, en théorie, une plus grande élasticité de la demande de main-d'œuvre est de nature à modérer les revendications salariales, les faits montrent, comme le souligne le chapitre 5, qu'il n'en a pas réellement été ainsi en Finlande, les revendications salariales ayant été très fortes, même dans les secteurs confrontés à de fortes pressions concurrentielles et à des fermetures de sites.

En outre, les politiques structurelles continuent de fausser l'arbitrage entre travail et temps libre. Ainsi, alors que le taux d'activité est relativement élevé dans les cohortes d'âge très actif, il reste faible parmi les travailleurs âgés (graphique 1.13). Cette situation démontre, entre autres, que la « filière du chômage » existe toujours pour les chômeurs de 57 ans et plus, et que les mécanismes d'activation imposés aux travailleurs âgés bénéficiaires de prestations de maladie et d'invalidité sont peu contraignants. De même, les taux de sortie du chômage de longue durée sont très faibles, du fait que les prestations sont versées pendant une longue période sans dégressivité. Le chapitre 5 montre qu'il n'y a guère de doute quant à la nature des politiques à adopter pour augmenter la participation au marché du travail – le succès de la mesure prise en 2005 pour faire passer de 55 à 57 ans l'âge à partir duquel il est possible d'accéder à la filière retraite en est l'illustration – mais que peu de mesures sont prises pour supprimer la « filière retraite ». D'autre part, les taux d'activité et d'emploi des jeunes devraient également être plus élevés. Alors que d'autres pays nordiques sont allés plus loin sur la voie de la réforme dans ce domaine (notamment le Danemark, avec sa politique de *flexicurité*), la Finlande consacre un budget moins élevé aux mesures actives du marché du travail et manifeste des réticences vis-à-vis de l'assouplissement des règles d'embauche et de licenciement qui va de pair avec un

Graphique 1.13. **Nécessité d'une plus forte participation des actifs âgés et jeunes**
Taux d'activité, 2006



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/407441514182>

Note : La partie ombrée montre la zone située entre les taux d'activité le plus fort et le plus faible pour chaque groupe d'âge sur l'ensemble des pays de l'OCDE.

Source : OCDE (2008), *Statistiques de la population active – base de données en ligne* (janvier).

système cohérent de flexicurité. En outre, les limites imposées au travail à temps partiel jouent également en défaveur de la participation au marché du travail.

Hisser l'enseignement supérieur au même niveau que le système d'éducation obligatoire

Comme dans d'autres pays à hauts salaires, les entreprises finlandaises sont fortement incitées à « évincer » les postes de production non ou peu qualifiés, de plus en plus souvent délocalisés et informatisés. Ce phénomène montre à quel point il est important de veiller à ce qu'une forte proportion de travailleurs ait un bon niveau d'instruction et soit en mesure d'exécuter des tâches complexes, reposant sur la connaissance. La Finlande, qui a l'un des meilleurs systèmes d'éducation obligatoire du monde, dispose des moyens nécessaires pour produire un capital humain de haut niveau. Malheureusement, le manque d'efficacité du dispositif d'admission dans l'enseignement supérieur (stock d'inscriptions en souffrance) diffère, parfois de beaucoup, l'accès à l'enseignement supérieur de nombreux diplômés de l'enseignement secondaire général. De plus, les études à l'université sont longues, essentiellement parce que la plupart des étudiants préparent un master, et non une licence, comme c'est le cas dans la majorité des autres pays. Ces facteurs retardent l'arrivée des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché du travail. En outre, les programmes d'études sont très spécialisés, de sorte qu'ils présentent peut-être des insuffisances en termes d'étendue des connaissances et d'acquisition de compétences interdisciplinaires. Enfin, il n'est pas exclu que la centralisation et la nature non concurrentielle du système soient des freins à l'innovation et à la qualité.

Le chapitre 6 présente les problèmes auxquels doit s'attaquer la réforme de l'enseignement supérieur pour combler ces lacunes. Il faudrait en premier lieu résorber le stock d'inscriptions en souffrance, qui est une source importante d'inefficacité. À cette fin, il faudrait que l'accès à l'enseignement supérieur se fasse sur la seule base du certificat de fin d'études secondaires et augmenter transitoirement le nombre de places en première année, sans pour autant l'augmenter à hauteur du nombre d'inscriptions en souffrance. Des avancées considérables pourraient également être faites si tous les étudiants de

l'enseignement supérieur étaient inscrits en licence et non en master, et si les conditions de résultats appliquées pour l'octroi de bourses d'études étaient durcies. En outre, il serait bon d'améliorer les dispositifs incitatifs pour les étudiants et les établissements en instaurant des mécanismes reposant davantage sur le marché, par exemple en introduisant des droits d'inscription (qui présenteraient également l'intérêt de fournir des ressources supplémentaires au système de l'enseignement supérieur). En outre, l'introduction de tels droits, associée à une diminution du taux marginal d'imposition (comme le préconise le chapitre 3) constituerait un ensemble de mesures cohérent.

Encourager l'immigration de main-d'œuvre qualifiée en Finlande

L'immigration est actuellement faible, mais, à l'instar d'autres pays, comme le Royaume-Uni et l'Irlande, la Finlande pourrait utiliser davantage de main-d'œuvre étrangère pour pallier certaines pénuries de qualification. Pour garantir que les migrants favorisent la croissance économique, il faut concentrer les efforts de recrutement sur les jeunes immigrants qualifiés, prêts à intégrer rapidement la population active. Le chapitre 7 évoque les obstacles à surmonter pour attirer des migrants qualifiés dans un pays dont le climat est relativement froid et la langue difficile, et parvient à la conclusion que la Finlande pourrait mener une politique de recrutement à l'étranger plus volontariste pour pourvoir certains postes spécifiques et devrait associer à cette politique des mesures d'aide à l'intégration (y compris des formations linguistiques). Une telle politique suppose peut-être d'accélérer le processus de traitement des demandes et d'améliorer la reconnaissance internationale des qualifications.

Notes

1. Voir, par exemple, Forum économique mondial (2006). À noter toutefois que le fait d'être bien classé peut être à double tranchant car il existe une corrélation négative (avec un coefficient de -0.39) entre le rang occupé dans le classement et l'évolution de la croissance au fil du temps. L'Allemagne, la Suisse et le Japon, par exemple, arrivaient en 2^e, 3^e et 4^e position dans les classements de 1995 (sur les 23 pays de l'OCDE évalués), mais ne sont arrivés qu'en 20^e, 23^e et 22^e position en termes de croissance du PIB par habitant au cours des cinq années suivantes.
2. La cinquième priorité définie dans *Réformes économiques : Objectif croissance* est la poursuite de la déréglementation des marchés de produits et du processus de privatisation.
3. Calculés comme suit : $(\text{exportations} + \text{importations})/2 / \text{PIB} \times 100$.
4. Une très forte proportion des exportations chinoises est classée parmi les produits à haute technologie ; toutefois, au sein de cette catégorie, il est possible que la Chine soit spécialisée dans les parties à forte intensité de main-d'œuvre et à plus faible valeur ajoutée de la chaîne de production.
5. Voir Broadbent et al. (2006) et Rae et Sollie (2007) pour une description plus précise de l'analyse ACRS.
6. D'après les simulations, si la moitié du bois rond actuellement importé de Russie pouvait être remplacé par du bois rond d'autres origines, l'industrie forestière verrait sa production diminuer d'environ 10 %, et les droits à l'exportation entraîneraient, au total, une baisse du PIB d'environ 0.5 %. Selon un scénario pessimiste, reposant sur l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas d'autres source possible d'approvisionnement en bois rond, l'industrie forestière verrait sa production chuter de 20 %, ce qui entraînerait un recul du PIB de 1.4 % et un repli significatif de l'emploi (Banque de Finlande, 2007).
7. La base de données d'Eurostat sur la démographie des entreprises contient des données légèrement plus récentes, d'après lesquelles il y aurait eu une légère augmentation du nombre total de naissances d'entreprises (mais pas du nombre de disparitions) ces dernières années. Toutefois, ce résultat reflète probablement une augmentation du nombre d'entreprises

- individuelles induite par les mécanismes favorisant le transfert de revenu (chapitre 3). Il n'existe guère d'éléments évoquant une augmentation de la rotation des entreprises de plus d'un salarié.
8. La participation de l'État demeure importante dans la vente au détail d'alcool, le transport aérien, les services postaux, l'assurance, l'énergie, le secteur manufacturier et la sylviculture. Le gouvernement n'a pas élaboré de programme de privatisation.
 9. On utilise souvent indifféremment les termes externalisation et délocalisation. Ils peuvent l'un et l'autre être employés pour décrire le processus consistant à acheter des biens et services intermédiaires à des fournisseurs étrangers. Toutefois, le terme « externalisation » peut également être utilisé en cas d'achat à des fournisseurs nationaux, tandis que « délocalisation » est réservée à l'achat de biens intermédiaires à l'étranger et couvre également l'approvisionnement interne international (importation, par une entreprise nationale, de biens et services produits par ses filiales à l'étranger).
 10. En réalité, OCDE (2008c) montre qu'entre 1990 et 1995, les inégalités de revenus touchant les travailleurs de sexe masculin employés à plein temps sont restées stables ou se sont atténuées.
 11. Riihelä et al. (2005) montrent que, depuis le milieu des années 90, le principal facteur à l'origine de la hausse de revenu des 1 % d'individus dont le revenu est le plus élevé est une hausse sans précédent de la fraction du revenu correspondant au revenu du capital. Au sein de ce groupe, la proportion constituée de revenus du capital est passée de 14 % en 1990 à 63 % en 2004, ce que les auteurs attribuent avant tout au transfert de revenu induit par l'introduction, en 1993, du système dual d'imposition.
 12. OCDE (2008c) montre qu'une mobilité sociale élevée va de pair avec une faible inégalité de revenu. Ce constat porte à croire qu'il est souvent nécessaire, pour garantir l'égalité des chances, d'assurer au préalable une égale répartition des ressources.
 13. Voir Jaumotte et Tytell (2007) pour une brève revue de la littérature.
 14. C'est la situation qu'a connue le Royaume-Uni pendant les années 90. Pour une illustration, voir le graphique 2.1 dans OCDE (2007b).

Bibliographie

- Ali-Yrkkö, J. et C. Palmberg (dir. pub.) (2006), *Finland and the Globalisation of Innovation*, ETLA Research Publications B218, Helsinki.
- Andersen, T. M. (2003), « International Integration, Risk and the Welfare State », dans T. Andersen et P. Molander (dir. pub.), *Alternatives for Welfare Policy*, Cambridge University Press.
- Andersen, T. M., et al. (2007), « The Nordic Model : Embracing Globalisation and Sharing Risks », The Research Institute of the Finnish Economy (ETLA), Taloustieto Oy, Helsinki.
- Arnold, J., G. Nicoletti et S. Scarpetta (2008), « Product Market Policies, Allocative Efficiency and Productivity: A Cross-country Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques* (à paraître), OCDE, Paris.
- Baldwin, R. (2006), « Globalisation: the Great Unbundling(s) », contribution au projet *Globalisation Challenges for Europe*, Prime Minister's Office et Economic Council of Finland, Helsinki, septembre. www.vnk.fi/julkaisut/listaus/julkaisu/en.jsp?oid=178096.
- Banque de Finlande (2007), *Bank of Finland Bulletin*, n° 3/2007.
- Broadbent, B., E. Nielsen et D. Vernazza (2006), « Europe in a Globalised World : Winners and Losers », *Goldman Sachs Paper*, n° 142.
- Cabinet du Premier ministre (2004), « Finland's Competence, Openness and Renewability », rapport final du projet *Finland in the Global Economy*. Prime Minister's Office Publications, Helsinki.
- Cabinet du Premier ministre (2007), « Government Programme of Prime Minister Matti Vanhanen's second Cabinet », Prime Minister's Office, Helsinki.
- Dickens, W., et al. (2006), « The Interaction of Labour Markets and Inflation : Micro Evidence from the International Wage Flexibility Project », www.brookings.edu/papers/2007/02_labormarket_dickens.aspx.
- Forum économique mondial (2006), *Global Competitiveness Report*.
- Jaumotte, F. et I. Tytell (2007), « How has the Globalization of Labor Affected the Labor Income Share in Advanced Countries? », *Document de travail du FMI*, n° 07/298, Fonds monétaire international, Washington DC.

- Johansson, Å., et al. (2008), « Tax and Economic Growth », *Documents de travail du Département des affaires économiques* (à paraître), OCDE, Paris.
- Mann, S. (2007), « Degrees of Jointness for Food Security and Agriculture », dans *Multifunctionality in Agriculture: Evaluating the Degree of Jointness, Policy Implications*, OCDE, Paris.
- Niemi, J. et J. Ahlstedt (2008), « Finnish Agriculture and Rural Industries 2007 », *Economic Research Publications*, n° 107a, Agrifood Research Finland.
- Nokia (2007), Form 20-F, www.nokia.com/NOKIA_COM_1/About_Nokia/Financials/form20-f_06.pdf.
- OCDE (2003), *Étude économique de l'OCDE : Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005a), *Examens territoriaux de l'OCDE : Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005b), *Mesurer la mondialisation : Les indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), *Étude économique de l'OCDE : Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006b), « OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to more Economies », *Documents de travail de l'OCDE sur l'investissement international*, n° 2006/4.
- OCDE (2007a), *Compendium statistique sur les brevets*, OCDE, Paris, www.oecd.org/sti/ipr-statistics.
- OCDE (2007b), *Étude économique de l'OCDE : Royaume Uni*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Objectif croissance*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008b), *OECD Rural Policy Reviews: Finland*. OCDE, Paris.
- OCDE (2008c), *Growing Unequal Income Distribution and Poverty in OECD Countries, mid-1990s to mid-2000s* (à paraître), OCDE, Paris.
- Pingoud, K., et al. (1997), « Externe National Implementation: Finland », VTT Energy, rapport final pour le Programme Energie non nucléaire de la Commission européenne, Joint Research Centre, Séville, <http://externe.jrc.es/fin.pdf>.
- Rae, D. et M. Sollie (2007), « Globalisation and the European Union : Which Countries are Best Placed to Cope? », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 586, OCDE, Paris.
- Riihelä, M., R. Sullström et M. Tuomala (2005), « Trends in Top Income Shares in Finland », *VATT Discussion Paper*, n° 371, Government Institute for Economic Research, Helsinki.
- Riihelä, M., R. Sullström et M. Tuomala (2007), « Economic Poverty in Finland: 1971 – 2004 », *VATT Discussion Paper*, n° 418, Government Institute for Economic Research, Helsinki.
- Sanz, I. et F. Martinez i Coma (2007), « Support for Globalisation and the Welfare State », ARI 129/2006 (traduit de l'espagnol), www.realinstitutoelcano.org/analisis/1103.asp.
- Widgrén, M. (2006), « Challenges Created by the New EU Member States and Third Countries », dans *Globalisation Challenges for Europe*, Prime Minister's Office et Economic Council of Finland, Helsinki, septembre. www.vnk.fi/julkaisut/listaus/julkaisu/en.jsp?oid=178096.

ANNEXE 1.A1

Progrès de la réforme structurelle

La présente annexe rend compte des mesures prises comme suite aux recommandations formulées dans l'*Étude économique de l'OCDE* de 2006 et dans les *Études* précédentes. Les nouvelles recommandations formulées dans la présente *Étude* figurent dans un encadré à la fin de chaque chapitre correspondant.

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mai 2006)
A. Marché du travail	
Accroître l'emploi des travailleurs âgés et des jeunes :	
S'attaquer, du côté de la demande, aux obstacles à la rétention et à l'embauche de travailleurs âgés, notamment en supprimant la composante des cotisations de sécurité sociale qui est liée à l'âge.	Les cotisations de sécurité sociale liées à l'âge seront progressivement supprimées en 2008 pour les petites et moyennes entreprises.
Réduire l'âge moyen auquel les jeunes commencent à travailler. Introduire des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants, tout en développant les prêts remboursables en fonction du revenu.	Meilleure reconnaissance des acquis antérieurs dans l'enseignement supérieur (2007). Mise en place d'un système électronique de candidatures pour les opérations de sélection (2008).
Accroître la flexibilité du système de détermination centralisée des salaires et éviter de fixer des variations absolues minimales des salaires.	La proportion des hausses de salaires négociées au niveau local est plus élevée dans les nouveaux accords et un certain nombre d'accords comportent l'engagement d'augmenter cette proportion durant leur période de validité.
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager une plus grande utilisation de la partie de la hausse globale des salaires (marge sectorielle) qui peut être négociée au niveau de la branche ou au niveau local. • Encourager la différenciation, dans les conventions collectives, du salaire minimum en fonction de l'âge et de l'expérience, en particulier pour les jeunes travailleurs. • Promouvoir le système de rémunération individuel au mérite et les formules d'intéressement, de façon qu'ils se substituent aux hausses générales des salaires. • Favoriser l'utilisation des clauses de retrait permettant des accords salariaux locaux prévoyant des rémunérations inférieures à celles de la convention centralisée, si les employeurs et les salariés en sont d'accord. • Envisager l'introduction d'un salaire minimum d'un faible niveau. 	
Modifier la composition et le ciblage des mesures actives du marché du travail en faveur de celles qui sont les plus efficaces. En particulier, réduire davantage les subventions salariales pour les emplois du secteur public et développer les subventions salariales au secteur privé mais sans augmenter l'ensemble des subventions.	
Accroître les incitations financières au travail en rendant dégressives les allocations chômage de longue durée afin de réduire le taux marginal effectif d'imposition lors du retour à l'emploi.	Les conditions des aides aux chômeurs de longue durée sont maintenant plus strictes. Le refus de participer à des mesures d'activation est pénalisé et désormais sanctionné, notamment par la réduction des allocations ou par leur réduction durant une certaine période (2006).

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente Étude (mai 2006)
B. Pensions	
<p>Recentrer les prestations de chômage et d'invalidité sur leur objet initial, au lieu qu'elles servent de passerelle vers une retraite anticipée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin aux taux plus élevés d'accumulation des droits à retraite à l'âge de 53 ans. • Supprimer progressivement la retraite chômage sans attendre 2009. En outre, supprimer progressivement la filière chômage. • La pension d'invalidité devrait être accordée uniquement pour raisons médicales et non en donnant plus de poids aux « critères sociaux », comme le fait la réforme actuelle. • La décision d'accorder une pension d'invalidité devrait être prise exclusivement par une équipe « anonyme », et non plus sur la base d'un rapport médical initial établi par un médecin choisi par le patient. • Pour les personnes dont la situation médicale est plus gérable, il faudrait rendre obligatoire une participation régulière à des entretiens et à des formations axées sur l'emploi, ou à des activités permettant à l'individu de mieux gérer son handicap. Dans tous les cas, les programmes de réadaptation devraient comporter à la fois un volet médical et un volet professionnel. Envisager également de mettre en place des incitations financières pour le retour des handicapés à l'emploi. • Supprimer la compensation pour perte de salaire prévue dans la retraite à temps partiel. Envisager au lieu de cette compensation une plus grande souplesse pour le cumul d'une retraite à temps partiel et d'un emploi, mais sans subvention. <p>Envisager de mettre fin à la constitution de droits à retraite durant d'autres périodes de non-emploi (notamment durant les périodes d'études).</p>	
C. Améliorer l'efficacité du secteur public	
<p>Les communes devraient s'efforcer d'élargir l'éventail des prestataires de services municipaux, notamment en ce qui concerne les services de garde d'enfants et les soins de longue durée destinés aux personnes âgées et aux handicapés.</p> <p>Il faudrait assurer une meilleure coordination des services de garde d'enfants entre les différents niveaux d'administration et encourager une augmentation des dépenses privées de garde, afin de réaliser des économies budgétaires. Il faudrait en particulier reconsidérer l'allocation familiale supplémentaire versée par certaines communes en plus de l'allocation légale, car elle est coûteuse et peut dissuader de travailler. Il faudrait par ailleurs préserver le rôle des services de garde d'enfants en milieu familial, qui sont moins onéreux que les centres d'accueil.</p> <p>Pour mieux maîtriser les dépenses de médicaments dans le budget de la santé, il faudrait étudier la possibilité de transférer la prise en charge des coûts relatifs au remboursement des médicaments du KELA (Institut d'assurances sociales) aux communes et aux employeurs, d'attribuer aux médecins des centres de santé des budgets spécifiques pour les médicaments et d'améliorer l'évaluation des nouveaux médicaments les plus importants.</p> <p>Améliorer le fonctionnement des hôpitaux en réduisant le nombre de districts hospitaliers, en dissociant l'achat de services de spécialistes et leur fourniture, et en rendant les hôpitaux autonomes à condition que leurs résultats soient satisfaisants.</p> <p>Réduire les délais d'attente pour la chirurgie programmable, en faisant en sorte que la rémunération des chirurgiens et des gestionnaires prenne en partie la forme de paiements à l'acte, au lieu de se limiter à une rémunération fixe.</p>	<p>Un forum ayant pour objet la mise en place des meilleures pratiques dans les collectivités locales rassemble tous les acteurs (2007-2009) et un certain nombre d'autres programmes encouragent les réformes structurelles des communes et des services municipaux (notamment la loi-cadre sur les communes relative à la réforme pour la restructuration des communes et des services).</p> <p>Un groupe de travail a formulé une série de propositions visant à renforcer le rôle de la garde en milieu familial (2007). Le groupe de travail sur la sécurité sociale examine actuellement la question de la garde d'enfants (2007-2009). L'allocation en cas de garde privée a été augmentée (2007, 2009).</p> <p>Un système de budget médicaments des centres médicaux a été mis en place sur la base des principes de coût-efficacité. Un plan a été adopté en vue d'une évaluation nationale des médicaments nouveaux les plus importants (2008).</p> <p>La loi-cadre et un certain nombre de projets et de programmes concernant la réforme des communes et des services municipaux diminueront le nombre de districts hospitaliers.</p> <p>Les communes achètent de plus en plus de services de chirurgie programmable au secteur privé, avec rémunération à l'acte.</p>

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente Étude (mai 2006)
D. Finances des communes	
Diminuer ou supprimer la part des recettes de l'impôt sur les sociétés qui revient aux communes afin de réduire l'effet des fluctuations conjoncturelles.	
Limiter les hausses de l'impôt communal sur le revenu, tout en supprimant le plafond qui s'applique actuellement à l'impôt local sur la propriété. Obliger les communes à relever les taux de l'impôt sur la propriété au moins à hauteur de toute hausse prévue des taux de l'impôt sur le revenu.	
Durcir les conditions pour l'octroi d'une aide <i>ad hoc</i> aux communes.	Le ministère des Finances peut maintenant fixer des conditions supplémentaires pour ces aides (2007).
Développer l'évaluation comparative de l'efficacité des services municipaux.	Un projet est en cours pour mettre en place les meilleures pratiques (2007-2009).
Réorganiser la participation financière de l'utilisateur pour les services liés au vieillissement, afin que l'utilisateur paie pour les soins et l'aide pratique au-delà de ce qui est jugé indispensable.	
E. Logement	
Éliminer progressivement ou mieux cibler le dispositif de prêts garantis par l'État sans pour autant nuire à la perception du risque chez les acquéreurs d'un logement.	La durée maximale des prêts garantis par l'État a été réduite (2006).
Commencer à diminuer la déductibilité des intérêts hypothécaires, peut-être dans le contexte d'une réforme plus globale de la fiscalité et de la politique du logement.	
Alléger la taxation du travail en imposant davantage la propriété, par un nouvel assouplissement des plafonds des taux de l'impôt communal sur la propriété et par un élargissement de l'assiette de cet impôt aux terrains non bâtis, qui ne sont pas actuellement taxés. La valeur imposable des biens résidentiels devrait être davantage alignée sur la valeur marchande.	
Accélérer les procédures d'urbanisme en limitant les possibilités de recours contre les décisions concernant les permis de construire et les plans locaux d'urbanisme.	Réforme de la loi relative à l'occupation des sols et à la construction (2007). Cette réforme se poursuit cette année.
Limiter l'éligibilité au logement social afin de réduire le coût pour les pouvoirs publics et d'encourager le marché locatif privé.	
Réformer l'allocation logement pour accroître son efficacité et permettre aux ménages de choisir, en fixant l'allocation en fonction du loyer moyen de la région et en permettant aux ménages de choisir la qualité et le prix de leur logement.	

Glossaire

ACRS	Avantage comparatif révélé symétrique
CUMO	Coût unitaire de la main-d'œuvre
EMN	Entreprise multinationale
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
PAC	Politique agricole commune
PAMT	(Programmes de) politiques actives du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PP-P	Partenariat public-privé
R-D	Recherche-développement
SCEQE	Système communautaire d'échange de quotas d'émission
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TMEI	Taux marginal effectif d'imposition
TVA	Taxe à la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UPM	United Paper Mills

Table des matières

Résumé	9
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Tirer le meilleur parti possible de la mondialisation	19
Effets positifs et contraintes de la mondialisation	21
Une diversification insuffisante ?	30
Un stock d'investissements directs de l'étranger inférieur à la moyenne de la zone OCDE	32
Des investissements directs à l'étranger dynamiques	34
Le modèle nordique à l'épreuve de la mondialisation	35
Les défis à relever restent nombreux	39
Notes	43
Bibliographie	44
Annexe 1.A1. Progrès de la réforme structurelle	46
Chapitre 2. Résultats macroéconomiques récents et viabilité des finances publiques	49
Les résultats macroéconomiques récents sont bons	50
Des problèmes de fond subsistent cependant sur le marché du travail	51
Les indicateurs budgétaires sont bien orientés à court terme	54
La viabilité des finances publiques à long terme reste cependant une source de préoccupation	55
Notes	58
Bibliographie	58
Chapitre 3. Mise en place de politiques fiscales permettant de consolider le modèle nordique	61
La fiscalité et le modèle nordique	62
Le système d'imposition duale des revenus comme réponse à la mondialisation	65
Comment optimiser la structure fiscale	66
L'imposition de la main-d'œuvre est excessive	70
La fiscalité locale a besoin d'être modernisée	74
L'assiette de la TVA pourrait être plus large	80
Imposition des sociétés et des revenus du capital	82
Notes	88
Bibliographie	89
Annexe 3.A1. Le système fiscal en bref	92

Chapitre 4. Réformer le secteur des services municipaux	95
Stratégies visant à réaliser des gains de productivité dans les services municipaux	99
Le gouvernement central devrait améliorer le cadre de fonctionnement des municipalités	105
Notes	108
Bibliographie	109
Chapitre 5. Un meilleur fonctionnement du marché du travail	111
Mondialisation et changement structurel	114
La fixation des salaires reste excessivement rigide	118
Problèmes d'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi et pénuries de compétences	121
Le modèle nordique nécessite une hausse de l'emploi	129
Notes	137
Bibliographie	139
Annexe 5.A1. Emploi à temps partiel, taux d'emploi et nombre total d'heures travaillées dans l'OCDE	142
Chapitre 6. Hisser le niveau de l'enseignement supérieur au niveau de l'éducation obligatoire	145
Le système éducatif finlandais et l'économie du savoir	146
Les retards dans la transition vers l'enseignement supérieur sont une importante source d'inefficiences	149
La longueur des études contribue également à l'entrée tardive des diplômés de l'université sur le marché du travail	152
Le système basé sur l'offre a engendré des inefficiences	155
Des droits d'inscription pourraient aider à relever la qualité de l'enseignement et améliorer l'efficacité	160
L'augmentation du nombre de doctorats conduit à s'interroger sur la qualité ..	162
Notes	165
Bibliographie	166
Chapitre 7. Attirer et intégrer les travailleurs étrangers	169
Les travailleurs allochtones en Finlande	172
Faire face aux pénuries de main-d'œuvre	173
Attirer et retenir des étudiants allochtones	176
Notes	177
Bibliographie	178
Glossaire	179
Encadrés	
1.1. Le soutien à l'agriculture est coûteux et augmente la pression fiscale	24
1.2. Garantir la cohérence des politiques de développement régional avec les autres politiques publiques	26
1.3. La Finlande et le modèle nordique	36
2.1. Des hausses contractuelles de salaires plus élevées renforcent l'inflation ...	52
2.2. Résumé des recommandations destinées à assurer la viabilité des finances publiques	58

3.1. Quelle est l'importance de la protection sociale ?	64
3.2. Politique environnementale et fiscalité de l'énergie	68
3.3. Le système norvégien d'abattement au titre des fonds propres des actionnaires	86
3.4. Résumé des recommandations concernant la politique fiscale	87
4.1. Réformes récentes de la structure et du financement des municipalités	99
4.2. Synthèse des recommandations pour réformer le secteur municipal	107
5.1. Étude de cas : la fermeture de la papeterie de Voikkaa	116
5.2. Indices d'inadéquation de l'offre et de la demande d'emploi	123
5.3. Recommandations visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail	136
6.1. Les résultats PISA pour la Finlande	148
6.2. Aides destinées aux étudiants	153
6.3. Formation professionnelle	159
6.4. Résumé des recommandations en vue de l'amélioration de l'enseignement supérieur	163
7.1. Recommandations concernant l'accès à la main-d'œuvre étrangère et son intégration	177

Tableaux

1.1. Les autres pays nordiques montrent la voie à suivre dans de nombreux domaines	36
2.1. Résultats macroéconomiques récents et prévisions	53
2.2. Prévisions de recettes et dépenses liées au vieillissement	56
3.1. Composition du taux d'imposition marginal pour une personne rémunérée au salaire brut moyen	75
3.2. Intervalles de taux de l'impôt municipal sur le patrimoine fixés par l'administration centrale	76
3.3. Instabilité des recettes fiscales	79
3.4. Complexité du système fiscal	85
5.1. Modifications de la « filière du chômage »	130
6.1. Admissions dans l'enseignement supérieur des titulaires du certificat de fin d'études secondaires	150
6.2. Taux de chômage par région pour la tranche d'âge 30-34 ans selon le niveau d'étude	157

Graphiques

1.1. Indicateurs des échanges	22
1.2. Les industries à haute et moyenne-haute technologie sont importantes	23
1.3. La Finlande est encore spécialisée dans les secteurs à faible croissance	24
1.4. Part des exportations de haute et moyenne-haute technologie	28
1.5. Avantage comparatif révélé symétrique (ACRS) de la Finlande par secteur ..	29
1.6. Les nouveaux États membres de l'UE sont des concurrents plus redoutables que la Chine	30
1.7. Taux de renouvellement des entreprises dans l'industrie et les services	31
1.8. Investissements directs étrangers	32
1.9. Les entreprises finlandaises ont une très forte intensité de R-D	33
1.10. L'internationalisation des multinationales finlandaises	34
1.11. Répartition des emplois selon leur niveau de qualité (exprimé en déciles) ..	37
1.12. Part du travail dans le revenu	38

1.13. Nécessité d'une plus forte participation des actifs âgés et jeunes	42
2.1. Principaux indicateurs économiques	50
2.2. L'origine des écarts de revenu	51
2.3. Taux d'emploi : Objectifs et résultats récents	52
2.4. Hausse globale des prix à la consommation et coûts unitaires de main-d'œuvre	53
2.5. Évolution budgétaire récente	54
2.6. Le taux de dépendance augmente	56
3.1. Total des recettes fiscales	63
3.2. Dépenses sociales publiques	64
3.3. Évolution de la fiscalité	67
3.4. Coin fiscal moyen sur les gains d'une personne célibataire	70
3.5. Taux marginal d'imposition du travail	71
3.6. Abattement fiscal au titre des revenus du travail	72
3.7. Les revenus municipaux	74
3.8. Imposition de la propriété : comparaison internationale	76
3.9. Répartition des taux municipaux d'imposition du patrimoine	78
3.10. Efficacité des taxes sur la valeur ajoutée	80
3.11. Dépenses fiscales correspondant aux taux réduits de TVA	82
3.12. Taux d'imposition globale sur les dividendes perçus	83
4.1. Le rôle du secteur des services	96
4.2. Écart de productivité par rapport aux États-Unis	97
4.3. Part des services publics fournis par les prestataires privés	98
4.4. Le rôle des entreprises privées est faible	104
5.1. Croissance économique et marché du travail	112
5.2. Population inactive	113
5.3. Taux de sortie du chômage	115
5.4. Fermeture de la papeterie de Voikkaa	118
5.5. Rigidité à la baisse des salaires	120
5.6. Courbe de Beveridge	122
5.7. Inadéquation régionale et sectorielle	124
5.8. Nombre moyen d'années d'enseignement formel	127
5.9. Temps passé en formation professionnelle	129
5.10. Corrélations de l'emploi à temps partiel	132
5.11. Emploi à temps partiel	133
5.12. Incitations au travail des individus à faible revenu	135
5.A1.1. Part de l'emploi à temps partiel, heures travaillées et emploi	143
6.1. Niveau de formation par tranche d'âge et résultats PISA	147
6.2. Taux d'accès à des études supérieures de type A	148
6.3. Taux d'inscription des personnes âgées de 27 ans	150
6.4. Élasticité intergénérationnelle du revenu	156
6.5. Chômage régional et nombre de places disponibles à l'université	157
6.6. Dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur	160
6.7. Nombre total de chercheurs	163
7.1. Population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE	170
7.2. Résidents nés à l'étranger selon le pays et l'origine	171
7.3. Solde migratoire et sources d'immigration	172
7.4. Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	176

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres

La situation économique et les politiques de la Finlande ont été évaluées par le Comité le 14 avril 2008. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 23 avril 2008.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Anne-Marie Brook, Petar Vujanovic, Marketta Henriksson et Marte Sollie sous la direction de Peter Hoeller. Isabelle Duong a apporté une aide à la recherche.

L'Étude précédente de la Finlande a été publiée en mai 2006.

Ce livre contient des...



StatLinks

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

STATISTIQUES DE BASE DE LA FINLANDE, 2007

LE PAYS

Superficie (1 000 km ²)	338.1	Villes principales (milliers d'habitants, fin 2006) :	
dont :		Helsinki	564.5
Terres cultivées	22.6	Espoo	235.0
Forêts	263.1	Tampere	206.4
Lacs	34.3	Vantaa	189.7

LA POPULATION

Population (milliers, fin 2006)	5 277	Population active (milliers)	2 675
Densité au km ² de superficie terrestre	17.4	Population active occupée (milliers)	2 493
Accroissement naturel net (milliers, 2006)	10.8	Population active occupée (% du total) :	
Solde net des migrations (milliers, 2006)	10.3	Agriculture, sylviculture et pêche	4.8
		Industrie et construction	25.9
		Services	69.3

LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Composition du Parlement (nombre de sièges) :		Gouvernement, nombre de ministres :	
Parti centriste	51	Parti centriste	10
Parti social démocrate	45	Parti social démocrate	6
Coalition nationale (conservateurs)	50	Parti du peuple suédois	2
Alliance de gauche	17	Total	20
Ligue verte	15		
Parti du peuple suédois	9		
Ligue chrétienne	7		
Autres	6		
Total	200	Dernières élections générales : 18 mars 2007	

LA PRODUCTION ET LE SECTEUR PUBLIC

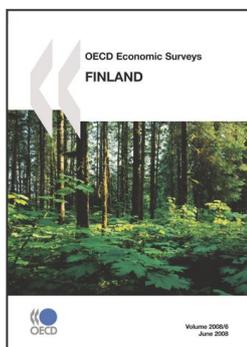
Produit intérieur brut (milliards EUR)	178.5	Consommation publique (% du PIB)	21.2
PIB par habitant (en EUR)	33 746		
Formation brute de capital fixe :		État (% du PIB) :	
% du PIB	20.3	Dépenses courantes et dépenses en capital	47.5
Par habitant (en EUR)	6 864	Recettes courantes	52.5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (% du PIB)	44.8	Importations de biens et services (% du PIB)	40.1
Principales exportations (% du total) :		Principales importations (% du total) :	
Métallurgie, machines et transport	36.1	Biens intermédiaires	38.7
Équipement électrique et optique	23.0	Biens de consommation	24.0
Bois, pâte à papier et papier	19.8	Biens d'équipement	23.5
Autres biens	21.1	Énergie	13.8

LA MONNAIE

Unité monétaire : euro		Unités monétaires par USD, moyenne journalière :	
		Année 2007	0.7305
		Avril 2008	0.6351



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Finland 2008

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Tirer le meilleur parti possible de la mondialisation », dans *OECD Economic Surveys: Finland 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-3-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.